

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Le ministre des AE rencontre à Marseille plusieurs de ses homologues

P. 24

ALGÉRIE-JAPON

Coopération : volonté du Japon de consolider ses relations avec l'Algérie

P. 24

DJELLAB À DAKAR:

L'Algérie continuera à jouer un rôle primordial pour l'intégration économique intra-africaine

P. 24

M. BOUKADOUM AU SOMMET DES DEUX RIVES À MARSEILLE

«L'Algérie s'est dotée d'une stratégie "ambitieuse" pour le développement des énergies renouvelables»

L'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» pour le développement des énergies renouvelables, a affirmé hier à Marseille le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, indiquant que d'importants financements et investissements ont été consentis dans ce domaine.



P. 6

PARLEMENT

Le projet de loi sur les activités spatiales permettra à l'Algérie de contrôler les activités qui engageraient sa responsabilité internationale

PERTURBATIONS EN MATIÈRE DE DISTRIBUTION D'EAU :

L'installation anarchique des branchements à l'origine de 70% des interventions

SONELGAZ :

Toutes les dispositions prises pour un été sans coupure d'électricité

P. 6

SANTÉ

NUTRITION : Le fromage pas si mauvais que ça pour la santé

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE :

Les Verts s'offrent une personnalité

Même si la sélection algérienne de football n'a pas réalisé le match parfait dimanche soir face au Kenya (2-0) pour son entrée en lice à la CAN-2019 en Egypte, beaucoup de signes positifs ont été relevés dans la prestation des «Verts».

P.p 21-22

PATRONAT

Mohamed Sami Agli élu nouveau président du FCE

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Un orpailleur arrêté et 5 sacs de mélange d'or brut et de pierres saisis à Bordj Badji Mokhtar

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi définissant les règles générales relatives à l'aviation civile

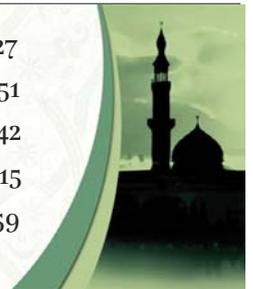
Le Conseil de la nation reprendra ses travaux ce matin à partir de 9h30 en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile.



Horaire des prières

Mardi 22 Chawwal 1440

Fajr	03:27
Dohr	12:51
Asr	16:42
Maghreb	20:15
Isha	21:59



CE MATIN À L'UNITÉ D'INSTRUCTION DE LA PROTECTION CIVILE DE DAR EL BEIDA Séminaire de clôture du programme P3A



Dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), la Direction générale de la protection civile, organise ce matin à partir de 8h30, au niveau de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, le séminaire de clôture de ce jumelage institutionnel. L'événement se déroulera en présence du Directeur général de la protection civile et de ses homologues français et espagnol.

10^È SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT ALGÉRIEN Avec ou sans le BAC tu es gagnant !

Le Salon du lycéen et de l'étudiant algérien «The GraduateFair» qui se trouve à sa 10^{ème} édition aura lieu du 4 au 9 juillet respectivement à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger «ESHRA» à Oran, au Palais de la Culture



Moufidi-Zakaria à Alger et à l'Hôtel Novotel à Constantine. Organisé par l'agence de communication spécialisée dans le marketing RH «The Graduate», ce rendez-vous exceptionnel se veut un espace à la fois convivial et professionnel, permettant la rencontre d'un très large éventail d'acteurs de la formation et un public d'apprenants toutes spécialités et niveaux confondus.

ÉDUCATION

Ouverture d'un concours national de recrutement

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche, l'ouverture d'un concours national sur épreuves pour l'accès à certains corps spécifiques, au titre de l'année 2019, lit-on sur le site officiel du ministère. Un total de 4.286 postes sont à pourvoir à travers ce concours dont la date de l'examen écrit est fixée au 16 juillet prochain, indique le même source, précisant qu'il s'agit de 61 postes d'intendants, 299 postes de sous-intendants, 1828 postes pour le grade de superviseur de l'Éducation, 523 postes pour le grade de conseiller de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle, 301 postes pour le grade d'attaché principal de laboratoire et 1274 postes pour le grade d'attaché de laboratoire. Les pré-inscriptions s'effectueront à travers le site de l'Office national des Examens et Concours (ONEC) <http://concours.onec.dz>, à partir duquel les concernés retireront les fiches d'informations, selon le spécimen en vigueur et prendront connaissance des date et lieu de dépôt du dossier administratif.



OPÉRA D'ALGER Sérénade des prénoms

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 19h30, un événement intitulé la "Sérénade des prénoms", avec la participation de Sihem Kennouche et Lamia Aït Amara. Ces dernières seront accompagnées par l'ensemble régional d'Alger.



Météo



	Max	Min
Alger	26°	19°
Oran	25°	18°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	34°	23°
Tamanrasset	38°	24°

CANICULE La Protection civile appelle à la vigilance

Suite à la Canicule qui touche plusieurs wilayas du pays avec l'arrivée d'une masse d'air chaud, la Direction générale de la Protection Civile a mis en alerte toutes les unités d'intervention avec l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires en de telles circonstances et la large médiatisation des consignes de prévention.

SEAAL Suspension de l'AEP à El Mohammadia



Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui de 08h à 16h à des travaux de nettoyage du château d'eau alimentant la commune de Mohammadia. A cet effet, les clients résidant dans les quartiers et cités relevant de cette commune verront leur alimentation en eau potable suspendue durant les travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

LE 29 JUIN AU CPMC 2^e journée de chirurgie digestive oncologique



Le Service de chirurgie du Centre Pierre et Marie (CPMC), organise samedi 29 juin, la 2^{ème} journée de chirurgie digestive oncologique. Parmi les thèmes qui seront abordés lors de cette manifestation scientifique : La prise en charge des cholangiocarcinomes périhilaires et intra-hépatiques ainsi que des adénocarcinomes gastriques sous forme de dossiers cliniques. Des films et des conférences sont également prévus lors de cette journée.

JAP SAL 2019 L'argent pour les basketteurs et les footballeuses



L'excellente équipe d'Algérie de Basketball 3x3 a produit une très bonne prestation lors de la 8^{ème} et dernier jour des 1^{ers} Jeux Africains de plage (JAP 2019). Elle a gagné son match de demie finale face aux ivoiriens avec un score de 19 à 16. Les spectateurs présents ont affirmé avoir assisté à une très belle finale entre deux équipes qui pratiquent un beau Basketball. L'équipe d'Algérie a mené jusqu'à la moitié de cette partie par 8 à 1, mais les maliens ont su revenir au score et mené à la fin de cette partie par un score très serré de 14 à 13. Ainsi, notre équipe s'est contentée de la médaille d'argent. Par ailleurs, l'équipe de football garçons a battu le Kenya par 10 à 04 et s'est classée à la 5^{ème} place. A la fin de la journée, la cérémonie de clôture a été organisée à la plage de Santa Maria dans une atmosphère très conviviale émaillée des tonalités et des couleurs africaines. Avec 16 médailles, 05 en or, 06 en argent et 05 en bronze, l'Algérie termine ces 1^{ers} Jeux plage à la 2^{ème} place derrière les Marocains.

PARLEMENT

Le projet de loi sur les activités spatiales permettra à l'Algérie de contrôler les activités qui engageraient sa responsabilité internationale

Le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil, a indiqué, hier à Alger, que le projet de loi relatif aux activités spatiales vient combler un vide juridique pour permettre à l'Etat algérien de contrôler ses activités, qui pourraient engager sa responsabilité internationale.

Répondant, au nom du Premier ministre, aux questions des membres du Conseil de la Nation, M. Khoulil a déclaré que le projet de loi en débat «vient combler un vide juridique pour permettre à l'Etat de contrôler ses activités, qui pourraient engager sa responsabilité internationale», tout en assurant la faisabilité et la pérennité de cette activité, devenue «un outils incontournable pour garantir sa sécurité et son développement».

Le ministre a rappelé, dans ce sens, le rôle de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), créée en 2002, et le lancement de plusieurs satellites dans le cadre du programme spatiale nationale (206-2020) à l'image de Alcomsat-1, lancé en décembre 2017.

Dans le même sillage, le ministre a évoqué les différentes activités de l'ASAL, particulièrement au niveau africain, précisant qu'elle contribuait à «la promotion du développement continental en coopérant avec l'observatoire du Sahara et du Sahel et certains pays africains en vue de l'exécution du projet relatif au groupe de satellites d'observation de la terre et de gestion des ressources africaines».

En réponse à une autre question sur la détermination des responsabilités et les modalités de l'identification des dommages pouvant se produire à cause des objets spatiaux, M. Khoulil a fait savoir que ce genre de pro-

blèmes est traitée, au cas par cas, conformément aux traités internationaux.

A la question de savoir pourquoi l'Agence n'était pas rattachée au ministère de la Défense au vu de rôle dans la préservation de la sécurité nationale, au lieu Premier ministre, le ministre a expliqué que le Conseil d'administration de l'ASAL regroupent des représentants de tous les secteurs y compris le ministère cité et qui peuvent tous émettre des avis et apporter une contribution directe et effective.

Pour rappel, l'ASAL, est un établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale, afin de «contrôler les activités qui lui incombent une responsabilité internationale». L'Agence «met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale en Algérie».

Ce programme s'appuie sur «un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales, l'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources susceptibles de mener à bien sa mise en

œuvre». Le Conseil des ministres avait mis en avant, en décembre 2008, la détermination de l'Algérie à poursuivre son programme spatial à travers l'élaboration d'études pour le lancement d'autres satellites de dernière génération dans le cadre d'un nouveau programme spatial national 2020-2040.

La maîtrise et le développement des outils spatiaux, notamment des algorithmes de traitement d'images et de positionnement permet ainsi à l'Algérie, qui prévoit le lancement de plusieurs autres satellites de dernière génération, dont Alcomsat 2 - devant être réalisé exclusivement par des compétences algériennes -, de poursuivre son PSN à l'horizon 2040.

Le projet de loi relatif aux activités spatiales, qui sera soumis mercredi prochain au vote à la chambre haute du Parlement, consacre «le monopole exclusif de l'Etat, et prend en charge également les questions liées à sa responsabilité en cas de dommage ainsi que les mesures à prendre en cas de retombée d'objets spatiaux sur le sol national». Le projet de loi consacre également «l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur»,



et couvre «les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et en cas de sinistre».

Ces aspects qui n'étaient pas prévus dans la législation nationale, compléteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. L'activité spatiale est exercée, tel que prévoit l'article 2 du projet de loi, dans le cadre de «l'utilisation pacifique de l'espace extratmosphérique au service du développement durable et du bien être de la communauté, de la sécurité des personnes et des biens, de la protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable, outre le respect des engagements internationaux de l'Algérie». Les activités spatiales incluent, selon l'article 3 du même texte, «les activités d'étude, de conception, de fabrication, de développement, de lancement, de vol, de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux».

PERTURBATIONS EN MATIÈRE DE DISTRIBUTION D'EAU : L'installation anarchique des branchements à l'origine de 70% des interventions

Près de 70% des interventions effectuées par l'Algérienne des eaux (ADE) au niveau national en raison de perturbations en matière de distribution d'eau sont motivées par l'installation, sans respect des normes requises, des branchements par les particuliers, a affirmé hier à Ain Defla, le ministre des Ressources en eau.

«Près de 70% des interventions effectuées par l'ADE au niveau national en raison de perturbations en matière de distribution d'eau ne sont pas dues aux conduites mais sont motivées par les branchements installés, sans respect des normes requises, par les particuliers», a précisé M. Ali Hammam, qui inspectait le barrage de Sidi M'hamed Bentaïba dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Le premier responsable du secteur a, à ce propos, battu en brèche la thèse en vertu de laquelle certaines perturbations en matière de distribution d'eau potable étaient dues à un manque de liquide précieux, soutenant que le problème est inhérent à l'installation anarchique des branchements.

«Il est clair que les statistiques attestent de manière tangible que la ressource hydrique est disponible et pour s'en convaincre, on ne peut que jeter un regard à ce barrage pratiquement plein (celui de Sidi M'hamed Bentaïba, doté d'une capacité de stockage de 75 millions de m³, ndlr)», a-t-il fait remarquer, soutenant que c'est l'installation anarchique des branchements qui influe sur le débit.

Dans la foulée, le ministre a tenu à rassurer les ménages sur la disponibilité de l'eau durant la saison estivale, invitant les responsables locaux de l'ADE à se surpasser pour tranquilliser le citoyen sur ce point précis.

Evoquant Ain Defla, il a noté que le paradoxe pour cette wilaya a trait au fait que le recours aux eaux superficielles reste très faible en dépit de l'existence de cinq grands barrages, de trois petits barrages et de nombreuses retenues collinaires.

«Certes, on peut toujours recourir aux eaux souterraines pour répondre aux besoins, sans cesse grandissants, de la population mais il est plus que nécessaire de se pencher sur cette question en vue d'optimiser les infrastructures hydriques dont regorge la wilaya pour améliorer aussi bien l'alimentation en eau potable que l'irrigation des terres agricoles», a-t-il noté.

Il a, à ce propos, pris la décision d'accorder une enveloppe de 3,5 milliards de dinars à la wilaya en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable ainsi que la rénovation du réseau y afferent. Au sujet des barrages de la wilaya accusant un déficit en matière de taux de remplissage, le ministre a préconisé le recours à l'interconnexion pour pallier à cette situation en vue de rééquilibrer la dotation en matière d'eau. S'attardant sur le volet récréatif, il a invité les responsables locaux de son secteur à concrétiser des projets inhérents à la création d'espaces touristiques près des barrages. «En sus de l'AEP et de l'agriculture, les barrages doivent impérativement jouer un rôle de premier plan en matière de tourisme et c'est pour cette raison qu'il y a lieu d'engager des actions d'aménagement d'espaces pour la pratique sportive et les loisirs», a-t-il dit.

APS

SANTÉ AU TRAVAIL:

Un plan national en cours d'élaboration

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a fait savoir, hier à Alger, qu'un Plan national de santé au travail, traitant des domaines de la Santé, de la sécurité au travail et visant la concrétisation du bien-être en milieu professionnel, était en cours d'élaboration. Président en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, une rencontre sur «Le bien-être au travail», M. Miraoui a fait état de la mise en place d'ateliers de travail élargissant à l'élaboration d'un Plan national santé au travail traitant du domaine de la santé et de la sécurité au travail et de la concrétisation du bien-être en milieu professionnel, ajoutant que ce Plan sera fin prêt fin 2019 ou début 2020.

«La stratégie du secteur de la Santé repose sur la prévention des risques psycho-sociaux et la promotion de la santé et du bien-être au travail, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux», a affirmé le ministre. M. Miraoui a rappelé que le secteur

euvrait, en collaboration avec les autres secteurs, à la préservation et la promotion de la santé en milieu professionnel conformément à la loi sanitaire, dont les dispositions appellent, notamment, à la «promotion du bien-être physique, mental et social des travailleurs et à la prévention de tout dommage causé à la santé des travailleurs par leurs conditions de travail, ainsi qu'à la prévention et la protection des travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles».

La Loi sanitaire stipule que «la médecine du travail constitue une obligation à charge de l'employeur, par laquelle il assure la préservation de la santé des travailleurs et l'amélioration des conditions de leur travail», a rappelé le ministre. Le ministre du Travail a affirmé, de son côté, que la concrétisation de la santé au travail ne se limitait pas à assurer les conditions matérielles et les besoins fondamentaux des travailleurs, mais exige également d'accorder l'attention à la réunion des conditions appropriées à l'équilibre psychosocial des travailleurs en milieu pro-

fessionnel, loin des pressions psychologiques et des relations tendues. Rappelant que tout organisme ou entreprise «est tenu d'investir dans la sécurité et la santé en tant que dimension stratégique de prévention de tous les risques pouvant affecter les travailleurs», le ministre a souligné la nécessité, pour l'ensemble des entreprises, d'accorder la priorité pour ces deux aspects en vue d'accroître le rendement et la productivité des travailleurs. Il a insisté, dans ce cadre, sur la mise en place de mécanismes permettant d'assurer un travail décent, outre l'importance de la prévention des risques professionnels dans l'organigramme de l'entreprise, en tant que fonction à part entière. Dans cette optique, M. Haddam a appelé les organismes en charge de la prévention des risques professionnels, les organisations syndicales des travailleurs, les employeurs, les chefs des entreprises économiques ainsi que l'ensemble des acteurs, à contribuer à la consolidation de la prévention en la matière, notamment à travers des campagnes de sensibilisation.

LUTTE CONTRE LES MTH : Une commission ministérielle à pied d'œuvre à Bouira

Une commission ministérielle a été dépêchée à Bouira pour suivre de près l'application des mesures de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) nées notamment de la prolifération des déchets industriels, a-t-on appris hier de la cellule de la communication de la wilaya.

«Il s'agit d'une commission envoyée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales à Bouira pour inspecter et veiller à l'application des mesures prises pour lutter contre les MTH», a indiqué le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. La même commission a débuté son travail dimanche par la visite d'unités et d'usines industrielles ainsi que les bureaux d'hygiène et d'environnement installés au niveau des communes de la wilaya.

Selon les détails fournis par M. Latrache, les membres de la commission se sont déplacés à Bouira, ainsi que dans la commune de Bechloul (Est) où ils ont inspecté le bureau communal de l'hygiène et de l'environnement, un abattoir moderne ainsi que l'usine chinoise de fabrication d'aluminium située dans la zone d'activité de Bechloul.

Dans la commune de Bouira, la commission ministérielle s'est enquis de l'évolution du processus de la protection et de lutte contre les MTH au niveau de l'entreprise nationale du gaz. A Oued El Bardi (Sud), elle a visité une usine de peinture.

«Avant de clôturer sa visite, la même commission a organisé au siège de la wilaya une réunion avec le secrétaire général, Laârdja El Cheikh, en présence de directeurs des secteurs concernés par cette opération à l'image de la santé, l'hydraulique, l'environnement, l'agriculture», a expliqué M. Latrache.

Au cours de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de déployer tous les moyens humains et matériels notamment pour lutter de manière efficace contre les maladies à transmission hydrique, qui menace la santé publique dans la wilaya de Bouira.

La visite de la commission ministérielle à Bouira intervient des semaines après le rapport alarmant établi par une commission de wilaya à propos de la prolifération des déchets industriels née du non respect des normes d'hygiène dans plusieurs unités et usines ayant fait l'objet de visites d'inspection.

La commission de la wilaya avait exprimé, dans son récent rapport, ses inquiétudes suite aux dégradations environnementales enregistrées Bouira. Des dégradations traduites par le manque criard en matière d'hygiène et la pollution des eaux. Selon le document, cette situation a causé près de 100 cas d'hépatite A enregistrés durant la période allant de janvier au 30 mai dernier.

Après une série de visites effectuées dans quatre unités industrielles au niveau de la zone industrielle de Sidi-Khaled, dans la commune d'Oued El-Bardi (sud de Bouira), et 21 autres unités industrielles situées dans les zones d'activités des communes de Bechloul, El-Hacimia, Sour-El-Ghouzlane, Taghzout et Lakhdaria, la commission avait appelé les services concernés à obliger toutes les entreprises à établir des analyses régulières sur la façon de traiter et de récupérer leurs déchets industriels pour pouvoir préserver la nature et l'environnement.

APS

RAMADHAN: 19,5 millions d'Algériens ont regardé la TV et 16,5 millions se sont connectés à Internet quotidiennement

Quelque 19,5 millions d'Algériens ont regardé la télévision et plus de 16,5 millions se sont connectés à internet, quotidiennement, durant le mois de Ramadhan 2019, selon une étude d'IMMAR Media, un cabinet spécialisé dans la mesure d'audience des médias.

Un total de «19,5 millions d'Algériens âgés de 15 ans et plus ont regardé la télévision au moins une fois par jour durant ce mois sacré», précise l'étude réalisée durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, sur un échantillon de 4.459 individus représentant une population de près de 28,5 millions d'hommes et de femmes âgés de 15 et plus, résidant dans les milieux urbains et ruraux répartis sur tout le territoire national. L'étude relève, en outre, que «16,5 millions d'Algériens se sont connectés, au moins une fois par jour, à internet, dont 15,5 millions aux réseaux sociaux», ajoutant que «2,5 millions d'Algériens sont des auditeurs quotidiens de la radio et 1,4 million des lecteurs de presse». Concernant le taux de pénétration journalière moyenne des différents médias par sexe, 74% des femmes

regardent la télévision (63% des hommes), 55% se connectent à internet (61% des hommes), 52% fréquentent les réseaux sociaux (57% des hommes), 6% écoutent la radio (11% des hommes) et 2% lisent la presse (8% des hommes), note l'étude.

IMMAR relève, par ailleurs, une fréquentation des médias «assez particulière» chez certaines catégories d'âge, notamment les jeunes âgés de moins de 24 ans «qui sont largement plus nombreux à recourir aux médias digitaux qu'aux médias classiques», estimant que cette cible enregistre la fréquentation quotidienne d'Internet «la plus élevée atteignant 79%» et qui est «boostée» principalement par les réseaux sociaux qui connaissent une «audience quotidienne de 77%». Quant aux autres médias (TV, radio et presse), cette cible enregis-



tre le taux de fréquentation «le moins important» comparée aux autres tranches d'âge. Selon l'étude, l'audience des médias est «fortement» corrélée avec l'âge, «plus on avance dans l'âge et plus la fréquentation de la TV augmente alors que celle d'Internet baisse», alors que la presse enregistre son taux de pénétration «le plus élevé chez les

55 ans et plus et la radio chez la cible 35-44 ans». L'étude d'IMMAR est une enquête téléphonique, réalisée sur un échantillon cumulé de 4.459 individus, représentant une population de plus de 28.447.987 d'hommes et de femmes âgés de 15 ans et plus, interviewés sur leurs consommations médiatiques de la veille.

BOUMERDÈS : 25 wilayas au 9^e Salon national de l'environnement et des clubs verts

Au total 25 wilayas prennent part à la 9^e édition du Salon national de l'environnement et des clubs verts des jeunes, ouverte hier à Boumerdes sous le signe «Sauvegarder l'environnement pour un avenir meilleur». L'événement, abrité par la salle omnisports «Mohamed Be-laaradj», regroupe près de 200 jeunes (garçons et filles) issus de différents clubs et associations actives dans le domaine de l'Environnement.

L'ouverture de cette manifestation de quatre jours, organisée à l'initiative de l'office des établissements de jeunes de la wilaya (ODEJ), en collaborations avec la direction de la Jeunesse et des sports (DJS), et la Ligue des activités scientifiques et techniques des jeunes, a été marquée par l'inauguration de plusieurs expositions dédiées à des travaux pratiques, maquettes, dessins, photographies et autres innovations en relation directe avec l'environnement.

Ce salon a, également, donné lieu à la mise en place de plusieurs ateliers,

dont les participants ont été conviés à consigner toutes leurs propositions et idées sur le sujet du salon dans un mémoire qui sera soumis à un jury, en vue de la sélection du meilleur atelier de ce 9^e Salon de l'environnement.

Des concours du meilleur documentaire photos sur l'environnement, du meilleur dessin d'enfant, de la meilleure photo et du meilleur stand d'exposition, sont aussi portés au programme de cet événement écologique qui récompensera, à sa clôture, les meilleurs jeunes participants. Outre la présentation de leurs projets auprès du ministère de la Jeunesse et des sports, en vue de bénéficier d'un soutien pour leur concrétisation, les trois premiers lauréats des différents concours seront appelés à représenter leurs wilayas dans diverses manifestations nationales qui auront pour thème, «l'Environnement», ont signalé les organisateurs. D'autres activités d'information et de sensibilisation sur le même sujet sont prévues dans le cadre

de ce salon, parallèlement à une série de conférences et tables rondes portant sur différents thèmes liés, entre autres, à la réalisation d'un projet environnemental, la protection de l'environnement, la gestion des déchets ménagers, et la réduction des émissions de gaz notamment. A cela s'ajoute la programmation de visites guidées vers la station d'épuration des eaux usées de Boumerdes, et autres sites archéologiques, historiques et touristiques de la wilaya, au profit des participants qui prendront part à des campagnes de volontariat pour le nettoyage d'un nombre d'entre eux.

Selon Ahmed Kara, responsable de l'organisation de cette manifestation environnementale, l'événement vise l'ancrage d'une culture de préservation de l'environnement chez les enfants et les jeunes, tout en encourageant les échanges d'expériences et de savoir faire entre eux, parallèlement à la promotion de leurs réalisations dans le domaine», a-t-il indiqué.

PATRONAT : Mohamed Sami Agli élu nouveau président du FCE

Mohamed Sami Agli a été élu hier président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) lors d'une Assemblée générale ordinaire électorale, a appris l'APS auprès de cette organisation patronale, regroupant un grand nombre d'entreprises privées. M. Agli, était le candidat unique aux élections de la présidence du FCE, suite au retrait du deuxième candidat, Hassen Khelifati, le 21 mai passé.

Agé, de 38 ans, M. Agli est le P-dg du groupe familial AGLI, qui active principalement dans l'industrie agro-alimentaire, la promotion immobilière, la construction, la distribution automobile, la lo-

gistique et le tourisme. Il a succédé à Ali Haddad qui a quitté la présidence de l'organisation le 28 mars dernier, un peu plus d'un mois après le début des marches populaires pacifiques pour le changement et la démocratie.

Le président par intérim du Forum, Moncef Said Othmani, avait annoncé, pour sa part, sa démission le 21 mai 2019, dans une lettre adressée aux membres de l'organisation patronale. S'exprimant lors d'une conférence de presse, qu'il a animée le 28 mai dernier, au siège de son entreprise, M. Agli avait indiqué que son premier engagement était de rendre le Forum

«apolitique», recommandant, dans ce sens, que «l'exercice de la politique devrait se faire en dehors de l'organisation et sans l'utilisation des moyens de cette dernière».

Selon lui, le FCE a commis des «erreurs de fonds» en affichant dans le passé des positions politiques, ce qui a, a-t-il estimé, «nuï à l'image» de cette organisation patronale qui regroupe près de 4.000 chefs d'entreprises.

Dans son programme de campagne, M. Agli s'engage aussi à lancer une «profonde réflexion», en concertation avec l'ensemble des membres du Forum, dans une quête de transformation durable. Il

prévoit, à ce titre, de créer un comité pour mener des consultations inclusives sur les moyens permettant de développer l'organisation.

Le comité se chargera aussi d'étudier la question de la transformation du FCE en syndicat. Le programme de M. Agli comporte également plusieurs engagements visant «la valorisation des grandes entreprises», «la décentralisation et l'amélioration de la collaboration avec les délégations locales du Forum», ainsi que «l'accompagnement des PME/TPE et la redynamisation de Jil FCE, considéré comme l'un des «plus important acquis de l'organisation».

ARMÉE Sortie de promotions dans différentes spécialités de la santé militaire

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Abdelhamid Ghriss a présidé, dimanche à l'Ecole nationale de santé militaire Kaddi-Bakir d'Ain Naadja (Alger), la cérémonie de sortie de la 32^e promotion d'officiers et d'élèves en sciences médicales et paramédicales, en présence du directeur central des Services de santé militaire, Abdelkader Bendjelloul et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP).

Il s'agit de la 32^e promotion des praticiens spécialistes en sciences médicales titulaires d'un diplôme d'études médicales spécialisées, la 32^e promotion des élèves officiers d'active titulaires d'un doctorat en sciences médicales et de la 4^e promotion des élèves sous-officiers contractuels titulaire d'une licence professionnelle en sciences paramédicales.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le Commandant de l'école, le général Mohamed Mohcen Sahraoui a passé en revue les grands axes de la formation, les connaissances scientifiques et militaires, les méthodes et moyens pédagogiques assurés par le haut commandement de l'ANP, en vue de permettre aux diplômés d'accomplir leurs missions avec professionnalisme.

Il s'est félicité, en outre, des efforts consentis au niveau de l'école, insistant sur l'importance pour les diplômés de faire preuve de «discipline et de dévouement» et d'adopter des

comportements exemplaires, tout en restant attachés aux principes intrinsèques de novembre».

Il a également appelé les promotions sortantes à «déployer davantage d'efforts et à donner le meilleur exemple dans les actions menées sur le terrain pour la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays».

Après la prestation de serment, des grades ont été décernés et des certificats remis aux élèves lauréats de cette promotion, baptisée du nom du chahid «Hamdi Abdelkader», dit «Si Ramdhan». Né le 15 octobre 1930 à Tissemsilt, le chahid Hamdi Abdelkader a grandi dans une famille conservatrice, nourri des valeurs de patriotisme. Il exerce en tant que pharmacien, puis contrôleur des télécommunications entre la wilaya de Chlef et de Tissemsilt avant de rejoindre la lutte armée.

Il s'est servi de sa fonction pour transporter les armes et



les médicaments au profit des membres de l'Armée de libération nationale (ALN) dans les maquis de l'Ouarsenis. Incarcéré puis libéré, Hamdi Abdelkader rejoint, en 1956, les rangs de l'ALN où il occupe le poste de mouhafid politique dans la région d'El Ayoune et de Theniet El Had, puis devient responsable du secteur de la santé de la région où se trouvait à l'époque un centre médical de l'armée. Il est désigné, par la suite,

responsable de la région Ténés (4^eme wilaya historique), jusqu'à ce qu'il tombe en martyr au champ d'honneur en 1959.

Cette cérémonie de sortie de promotion a été marquée par des exhibitions militaires exécutées par les élèves des promotions sortantes, qui ont fait montre d'organisation, de coordination et d'une parfaite cohésion, avant de procéder à la distinction de la famille du chahid Hamdi Abdelkader.

TLEMCCEN : Sortie de sept promotions de l'école d'application du transport et de circulation

Le général-major Souab Meftah, commandant de la 2^eme région militaire, a présidé hier à Tlemcen la cérémonie de sortie de sept promotions de l'Ecole d'application du transport et de circulation en présence des autorités civiles et militaires.

Il s'agit de la 55^e promotion de la session de perfectionnement, de la 24^e promotion de la session d'application, de la 32^e promotion de la session de la capacité militaire professionnelle du second degré, de la 1^{ère} promotion de la capacité militaire du second degré, spécialité «formateurs», de la 64^e promotion de la capacité militaire professionnelle du premier degré, de la 10^{ème} promotion de la capacité militaire professionnelle du premier degré, spécialité «formation des formateurs» et de la 36^e promotion du certificat militaire professionnel du premier degré.

A cette occasion, le Commandant de

l'Ecole, le Colonel Djamel Touil, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur les grands axes de formations assurées par cet établissement et des connaissances scientifiques et militaires transmises aux stagiaires par un personnel qualifié.

Le Commandant de l'Ecole a assuré que la qualité de cette formation permettra aux diplômés de mener à bien leurs nobles missions en tant que professionnels dans la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays.

Après la cérémonie de prestation de serment par les élèves sortants qui ont reçu, à l'occasion, leurs grades et diplômes, le Commandant de la 2^eme RM a donné son accord pour la dénomination de ces promotions au nom du chahid Sakhri Lakhdar.

La cérémonie a été clôturée par un parade des promotions sortantes et une ultime cérémonie durant laquelle la famille du

chahid Sakhri Lakhdar a été honorée par le Général major Souab Meftah et le Commandant de l'école. Né le 7 Mai 1915 dans le douar d'El Menzel à Beni Abed, près de la commune de Honaine (Tlemcen), le chahid a vécu dans une famille paysanne très modeste, situation qui le poussa à partir en France où il travailla dans une usine d'armes et de munitions. Deux ans après le déclenchement de la guerre de libération nationale, Sakhri Lakhdar décida de rejoindre les rangs de l'ALN à la fin de l'année 1956, dans la seconde zone de la Wilaya V historique avec le grade d'officier.

Il prit part à de nombreuses batailles. Arrêté en 1958 il réussit à s'enfuir et à rejoindre la lutte armée, avant de tomber au champ d'honneur à la fin de l'année 1959 lors de la bataille à Dar Mâmmar, sur le mont de Sidi Sofiane, en compagnie de compagnons d'armes

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BLINDÉS DE OUED CHAËBA (BATNA) : Sortie de six promotions

Six (6) promotions sont sorties dimanche de l'école supérieure des blindés chahid Mohamed Kadri, située dans la commune de Oued Chaâba (Batna), en présence du général-major Ammar Athamna, commandant de la 5^e région militaire chahid Zighoud Youcef.

Les diplômés appartiennent à la 6^{ème} promotion d'officiers d'application (spécialité blindés), à la 22^{ème} promotion des officiers d'application (surveillance et guerre électronique), à la 25^{ème} promotion de sous-officiers (brevet militaire professionnel de second degré), à la 34^{ème} promotion de sous-officiers (certificat militaire professionnel de second degré) et à la 46^{ème} promotion de sous-officiers (brevet militaire professionnel de premier degré) et la 54^{ème} promotion d'officiers de maintenance.

Les six promotions sorties aujourd'hui ont été baptisées du nom du martyr Abdelkader Rahmouni, né en 1917 dans les montagnes du Madjeba, commune de Oued Taga (Batna), où il a adhéré très tôt au mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, en travaillant sous la houlette du chahid Mostefa Benboulaïd.

Étant natif de la région, il a notamment été chargé de recruter des combattants issus de cette région des Aurès, et fut parmi les premiers participants à la Révolution libératrice de novembre 1954.

Le chahid a participé à de nombreuses attaques et batailles, notamment la levée du siège de la bataille de khenguet Maâche, considérée comme la mère des batailles des Aurès, avant de tomber au champ d'honneur dans une embuscade dans la région de Madjeba, au

printemps 1957, avec un groupe de moudjahidines estimé, selon certains récits, à 40.

Lors de la cérémonie, le général major Mohamed Omar, commandant de l'école supérieure des blindés, a confirmé que celle-ci a connu au cours de l'année 2018-2019, la sortie de promotions diverses, dont des officiers et des sous-officiers de pays amis et frères, ainsi que 3 promotions d'appelés du service national.

Les diplômés ont bénéficié d'une formation militaire et scientifique, théorique et pratique, conforme aux derniers programmes pédagogiques agréés dans divers domaines, permettant la réalisation des objectifs fixés conformément aux directives et orientations du Haut Commandement de l'Armée populaire nationale, visant à former des cadres hautement qualifiés qui contribu-

ront à améliorer la capacité de combat de unités de l'ANP et leur engagement total à défendre la patrie, a affirmé le même intervenant.

Après l'inspection des promotions, la remise des attestations et l'attribution des grades, des «portes ouvertes» sur l'école des blindés ont été également au menu de cette journée, comportant une visite des ateliers pédagogiques, des explications sur les moyens matériels et humains de l'école ainsi que le matériel utilisé pour la formation, en plus d'un hommage rendu à la famille du martyr dont la promotion porte désormais le nom.

L'école supérieure des blindés de Oued Chaâba, assure la formation spécialisée à l'arme blindée d'officiers et sous-officiers actifs et des appelés du service national, en plus du suivi des cadres après leur sortie.

ANP : Impératif d'asseoir une formation «efficace» face aux mutations que connaît le monde

Le Commandant de l'Ecole militaire polytechnique (EMP), le général-major Salim Grid, a affirmé dimanche à Alger, que les mutations que connaît le monde et leurs répercussions sur la sécurité aux frontières avaient contraint le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à asseoir une formation «efficace» et de promouvoir les capacités de recherche.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 46^e promotion d'élèves officiers ingénieurs et la 4^e promotion de diplôme de formation complémentaire en Master, le général-major Grid a fait savoir que «les mutations que connaît le monde et la région arabe et africaine en particulier, et leurs répercussions sur la sécurité à nos frontières, particulièrement à la lumière de la rude épreuve qu'a passée l'Algérie (...), ont amené le Haut Commandement de l'ANP à asseoir une formation efficace, solide et serties des valeurs de notre histoire nationale et de notre glorieuse Guerre de libération».

Les mutations que connaît le monde ont fait que le Haut Commandement de l'ANP focalise désormais sur «la formation militaire et scientifique et la promotion des capacités de recherche, étant la pierre angulaire de la mise en place d'un système de défense moderne et développé devant renforcer nos capacités de défense, et répondant aux nouveaux besoins, dont les besoins en établissements publics nationaux des différents corps de sécurité».

Lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence du général-major Ali Sidane, Commandant de la 1^{ère} Région militaire qui a présidé la sortie des deux promotions, le général-major Salim Grid a souligné que cette formation militaire et scientifique permettra d'«atténuer la dépendance technologique, de recourir aux capacités individuelles locales et de fournir une ressource humaine qualifiée faisant preuve de professionnalisme, d'éthique et d'une prise de conscience par rapport aux défis modernes à relever, conformément à la Constitution».

Dans le même sillage, le général major, Grid a affirmé que l'objectif suprême escompté de tout un chacun était «la formation de cadres militaires qui respectent les lois et la réglementation et qui soient compétents et imprégnés de patriotisme et de nos valeurs héritées, au service de la patrie».

Après avoir rappelé que la 4^eme promotion de formation complémentaire en Master était spécialisée en génie électrique, génie mécanique et génie informatique, le Commandant de l'Ecole a affirmé que les deux promotions étaient composées de «l'élite» des enfants de la patrie ayant bénéficié d'une formation militaire, scientifique, théorique, et pratique spécialisée et supérieure, pour contribuer à la formation de l'élite des futurs cadres de l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) (...).

Après la prestation de serment par la promotion sortante, il a été procédé à la remise des grades et diplômes avant de baptiser la promotion du nom du Chahid Tahar Maali.

La cérémonie s'est clôturée par un parade militaire. La famille du Chahid Tahar Maali a été honorée à cette occasion. Né le 5 août 1910 dans le village d'Ouir, commune de Beni Maouche (Béjaïa), le Chahid Tahar Maali a rejoint les rangs de la révolution en 1955 où il a été désigné responsable de l'organique et de la collecte des cotisations pour la Révolution. Il est tombé au champ d'honneur en 1955 à Ouzellaguene lors d'une bataille qui a duré trois jours.

CONTREFAÇON: Les entreprises touchées doivent alerter les services des douanes

Les entreprises et les marques victimes de la contrefaçon doivent alerter les services des douanes pour mieux lutter contre ce phénomène ont estimé lundi à Alger des intervenants à un colloque sur la contrefaçon, soulignant la nécessité d'une collaboration étroite entre les différents intervenants pour endiguer ce fléau, devenu une menace croissante pour l'économie nationale.

S'exprimant lors de la 5e édition du colloque international sur la contrefaçon en Algérie, organisé par le World Trade Center Algiers (WTCA), en collaboration avec le ministère du Commerce et la Direction générale des Douanes (DGD), le directeur des relations publiques et de l'information auprès de la DGD, Djamel Brika, a indiqué qu'en matière de lutte contre la contrefaçon, les services des douanes interviennent sous deux formes, à savoir une intervention directe engagée après des contrôles douaniers positifs ou sur la demande d'opérateurs économiques.

Dans la première, a-t-il expliqué, les services des douanes s'autosaisissent après constat d'infractions liées à la contrefaçon, tandis que la seconde intervient suite à une plainte ou requête déposée par une personne morale ou physique victime de la contrefaçon.

A cet effet, il a souligné qu'il était «difficile» pour un agent douanier de reconnaître des produits contrefaits, c'est pourquoi «nous procédons à des cycles de formation au profit des douaniers sur la base des caractéristiques techniques des produits fournis par les entreprises et les propriétaires de marques qui sont souvent victimes de la contrefaçon».

M. Brika a, dans ce sens, appelé les opérateurs, les entreprises et les propriétaires de marques à plus de coopération avec les services de la DGD afin de leur fournir les caractéristiques techniques de leurs produits, permettant de mieux les distinguer par rapport aux produits contrefaits.

Pour sa part, le directeur général du WTCA, Ahmed Tibaoui, a également appelé les entreprises et les marques victimes de la contrefaçon d'alerter les services des douanes, soulignant que ce phénomène qui touche tous les pays à travers le monde s'est accentué avec la mondialisation. Il a observé qu'en Algérie, le phénomène de la contrefaçon est devenu «ravageur» dans certains secteurs. Parmi les familles de produits «très touchés» par la contrefaçon, M. Tibaoui a cité les composants et le matériel informatique, les logiciels, les œuvres musicales, les films, les livres, les pièces détachées pour véhicules, les textiles, les articles de sport, les accessoires de la téléphonie mobile, les cosmétiques et articles d'hygiène, les cigarettes, et même les médicaments. M. Tibaoui a noté que ces produits contrefaits sont vendus sur les marchés informels qui représentent une «grande» part de l'économie du pays, mais également dans les marchés officiels, «ce qui représente un réel danger sur la santé des consommateurs». S'agissant des statistiques, M. Tibaoui a indiqué qu'en 2017, plus de 700.000 produits contrefaits ont été retenus avec une forte prévalence des produits de sports (40%), mais aussi des produits alimentaires, produits cosmétiques et chargeurs de téléphones portables, ajoutant que l'origine de ces produits c'est la Chine, ainsi que d'autres pays comme le Bangladesh, l'Inde, la Turquie ou la Malaisie. Il a, dans ce sens, expliqué que «si ces quantités ont été retenues, beaucoup d'autres ont pu être commercialisées sur le marché national», ajoutant que «la faute est aussi incombée aux opérateurs économiques qui sont, eux, victimes de la contrefaçon, mais ne se manifestent pas pour défendre leurs marques». Parmi les raisons de la propagation de ce fléau, M. Tibaoui a cité la multiplication des marchés informels qui ne permettent aucune traçabilité des produits, mais aussi l'hésitation des propriétaires de marques victimes de la contrefaçon à demander l'intervention des services habilités «par crainte d'atteinte à leur image de marque».

Il a, dans ce sens, appelé à une collaboration étroite de tous les intervenants à commencer par les titulaires de marques qui «doivent alerter les services des douanes en cas où leurs produits sont contrefaits».

A signaler que les Douanes algériennes ont saisi 455.516 produits contrefaits durant l'année 2018.

La majorité des biens contrefaits proviennent de Chine, soit 323.432 produits. Cela représente un taux de plus de 71% du total des produits contrefaits, introduits frauduleusement dans le territoire national en 2018. Par ailleurs, la contrefaçon coûte chaque année 60 milliards d'euros à 11 secteurs clés de l'économie européenne, selon une estimation de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). L'enquête a montré que les pertes directes annuelles dues au piratage et à la contrefaçon atteignent 7,4% des ventes dans les secteurs étudiés.

SONELGAZ: Toutes les dispositions prises pour un été sans coupure d'électricité

Le groupe Sonelgaz a pris toutes les dispositions pour garantir un été sans coupure d'électricité à l'échelle nationale, a assuré hier à Oran le PDG de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, Chaher Boulekhras.

"Toutes les dispositions ont été prises pour garantir un été sans coupure d'électricité", a rassuré M. Boulekhras, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre régionale à huis clos des cadres des différentes filiales de la société de la région ouest.

Il a ajouté qu'en cas de nécessité, les équipes d'intervention rapide mobilisées effectueront les réparations requises pour réduire le moins possible la durée des coupures, même si celles-ci surviennent dans des cités à faible densité de population.

Le responsable a signalé que Sonelgaz est en situation confortable concernant la production avec un volume de 19 gigaWatts permettant de satisfaire la demande de 14 à 15 mégaWatts et préserver les réserves.

Il a rappelé dans ce contexte que la demande sur l'énergie électrique a augmenté cette année de 7% dans les zones du nord du pays et de 18% dans le sud du pays. "Dans certaines zones isolées du grand Sud, la demande a augmenté de 40%", a-t-il précisé, ajoutant que son groupe consacre tous les investissements nécessaires pour assurer à cette région des services de qualité similaires à ceux de la région nord du pays. Abordant la stratégie de développement du groupe, le responsable a



indiqué qu'elle vise à "moderniser les systèmes informatiques de la société, à assurer des moyens de gestion des réseaux de production, du transport et de la distribution, à moderniser la gestion des travaux et à prioriser la communication interne et externe de cette société, qui emploie plus de 95.000 travailleurs".

M. Boulekhras a présidé, en compagnie du wlaï d'Oran, en marge de cette rencontre, la cérémonie d'installation de Tebbache Ahmed au poste de directeur de distribution d'Oran et de

Merzak Abdelkrim directeur de distribution d'Es Sénia.

Le PDG de Sonelgaz a indiqué que ces nominations s'inscrivent dans le cadre du mouvement de mutation des cadres de la société sur la base de l'expérience et des résultats obtenus en plus de l'aspect rajeunissement des cadres dirigeants pour conférer une dynamique meilleure à la société pour accompagner le développement.

Dimanche, Chaher Boulekhras avait inauguré à Oran le centre de communication de Sonelgaz, rappelle-t-on.

COMMERCE: Des foires spécialisées seront organisées dans plusieurs régions du pays à partir de 2020 (ANCA)

L'Association nationale des commerçants algériens (ANCA) organisera régulièrement, à compter de 2020, des «foires spécialisées» à travers le pays, touchant à l'ensemble des secteurs liés au commerce, a annoncé hier à Alger son président, El Hadj Tahar Boulouar.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge de la troisième assemblée régionale de l'ANCA consacrée à la préparation du congrès national de l'association, prévu en octobre prochain, M. Boulouar a expliqué que ces foires visaient l'encouragement et la

promotion de la production nationale, ainsi que la réduction des prix. Par ailleurs, il a appelé les adhérents de l'association à faire des propositions pour contribuer, en tant qu'acteurs, à la mise à niveau de l'environnement commercial et économique du pays. «Il faut désormais que le commerçant réfléchisse à améliorer l'environnement général ce qui pourra améliorer l'environnement particulier de chaque commerçant», a-t-il estimé.

Sur le plan de la coopération, M. Boulouar a indiqué que l'association se pré-

parait à signer des accords avec plusieurs départements ministériels comme ceux de l'agriculture, environnement et la solidarité, ainsi qu'avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et les Chambres de l'artisanat et des métiers.

Ces accords, en cours de discussions, visent principalement la formation des commerçants dans leurs différents secteurs d'activité, minimiser l'impact sur l'environnement et promouvoir les activités artisanales des femmes.

Il a, dans ce contexte, appelé les membres de l'ANCA

à participer activement aux formations qui leurs sont proposées grâce aux partenariats avec différentes institutions nationales et locales.

«Les commerçants adhérents doivent accepter de suivre des formations, notamment ceux représentant l'association au niveau local», a-t-il souligné.

Selon lui, l'ANCA est présente dans 32 wilayas du pays et possède six (6) bureaux de représentation à l'étranger (France, Italie, Turquie, Australie, Canada et Chine) ainsi qu'un bureau prochainement opérationnel en Mauritanie.

GAZ NATUREL: Les réserves de l'Algérie couvriront les besoins nationaux jusqu'à 2040

Les réserves de l'Algérie en gaz naturel couvriront largement les besoins nationaux jusqu'à la période 2035-2040, a souligné hier à Oran Ahmed Mechraoui, consultant au sein de l'Association algérienne de l'Industrie du gaz (AIG).

En marge des travaux du 6ème symposium de l'AIG, l'expert a précisé qu'il n'existe aucune contrainte sur ce plan là. Les ressources disponibles couvriront largement les besoins nationaux en la matière jusqu'en 2035, voire même 2040». M. Mechraoui, également ancien vice-président à Sonatrach, ancien conseiller du ministre de l'Énergie, a fait savoir que «l'Algérie continuera à exporter une partie de son gaz, et peut aussi satisfaire toute la demande nationale en constante augmentation». «Nous sommes sécurisés pour les 15 prochaines années. Mais au-delà, il faut penser à des solutions et à faire des choix», a-t-il

estimé, soulignant qu'il s'agira de mettre en priorité la sécurité énergétique du pays, mettre en avant les énergies renouvelables (ENR) et d'entreprendre l'exploration du gaz de schiste. La sécurité énergétique «permettra d'assurer le gaz au citoyen au-delà de 2035».

Les ENR permettront d'économiser le gaz utilisé pour la production de l'électricité», explique-t-il, ajoutant que la production de l'électricité par d'autres sources permettra d'économiser d'importantes quantités de gaz naturel.

A ce propos, le même expert a signalé que «si le programme national de développement des Énergies renouvelables, visant la production de 22.000 mégawatts d'électricité d'ici 2030, est mis en œuvre comme prévu, nous pourrions économiser environ 60 milliards de m3 de gaz. C'est pratiquement deux années de consommation annuelle». Concer-

nant l'avenir du gaz, le même spécialiste a estimé que «l'exploration, à elle seule selon les données d'aujourd'hui, n'est pas suffisante».

Il est nécessaire de prendre en considération le potentiel algérien en gaz de schiste», a-t-il indiqué, soulignant «la nécessité de se préparer pour la période d'après 2035-2040, dès maintenant, en développant les ENR et en explorant le gaz de schiste» Les travaux de la deuxième et dernière journée du symposium ont été marqués par l'organisation de deux tables-rondes sur «l'évaluation de la répartition géographique des réserves mondiales en gaz naturel» et «les progrès technologiques au service de l'industrie du gaz».

Plusieurs communications en relation avec l'industrie du gaz ont été présentées.

MÉDITERRANÉE-MAGHREB

Boukadoum: «L'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» pour le développement des énergies renouvelables»

L'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» pour le développement des énergies renouvelables, a affirmé hier à Marseille le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, indiquant que d'importants financements et investissements ont été consentis dans ce domaine.

«L'Algérie a consenti d'importants financements et investissements dans des infrastructures modernes et fiables et s'est dotée d'une stratégie ambitieuse en matière de développement des énergies renouvelables», a précisé le ministre lors de la première séance des travaux du Sommet des deux rives, consacrée à la thématique: «Construire ensemble une Méditerranée durable».

Pour le chef de la diplomatie algérienne, ce capital «non négligeable» sera d'un apport «utile» à la concrétisation des projets sous-régionaux portés «à bout de bras par tous les acteurs des deux rives». «Il demeure évident que la réussite de ces projets est tributaire de la mobilisation de financements suffisants et d'investissements consentis pour en assurer l'opérationnalité, ainsi que d'un suivi rigoureux et régulier grâce à la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de suivi», a-t-il soutenu, affirmant que l'Algérie ne ménagera «aucun effort» pour apporter sa contribution à «cette approche innovante et inclusive pour le bien de tous».

«L'Algérie, qui a toujours inscrit son appartenance à l'espace méditerranéen comme axe stratégique de sa politique étrangère et comme priorité de sa coopération internationale, ne man-



gera aucun effort pour apporter sa contribution à cette approche innovante et inclusive pour le bien de tous», a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre s'est attardé sur le gaz naturel, «qui a largement façonné le profil énergétique des deux rives», lequel, selon lui, offre dans la démarche algérienne d'ensemble «un modèle de partenariat réussi à plusieurs niveaux». Il a cité, pour preuve, l'approvisionnement entre nos zones voisines et qui sera demain conforté par la réalisation du projet de raccorde-ment Lagos-Alger aux multiples retombées

positives». Evoquant le Forum d'Alger sur les énergies, organisé le 8 avril dernier, le ministre des Affaires étrangères a rappelé que les quelque 300 participants, représentant les pays de la sous-région parties prenantes de ce processus, ont adressé des messages «forts» pour amorcer une «nouvelle» dynamique de coopération et de partenariat «gagnant-gagnant».

Il a estimé que les idées et initiatives, qui ont émergé des 45 propositions de projets issus du Forum d'Alger, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou encore les plateformes d'échanges de bonnes pratiques, «donnent une dimension

concrète à notre feuille de route pour réussir notre transition vers un modèle économique durable et sobre en carbone».

«Notre devoir et notre responsabilité est d'être à l'écoute et d'intégrer les propositions ainsi formulées dans nos politiques sectorielles», a-t-il souligné.

M. Sabri Boukadoum conduit la délégation algérienne aux travaux du Sommet des deux rives, Forum de la Méditerranée qui se tient lundi à Marseille, et auquel 10 pays du Dialogue 5+5 Méditerranée prennent part, rappelle-t-on.

Le sommet a l'ambition de relancer une nouvelle dynamique de coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale.

**ALGÉRIE-AFRIQUE
Djellab à Dakar: l'Algérie continuera à jouer un rôle «primordial» pour l'intégration économique intra-africaine**

L'Algérie continuera de jouer un rôle «primordial» dans le processus d'intégration économique intra-africaine, a affirmé hier à Dakar le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«L'Algérie joue et continuera de jouer un rôle primordial dans le processus d'intégration économique intra-africaine et dans les différentes actions et aspirations pour aboutir à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063», a indiqué M.

Djellab lors du forum africain sur les enjeux liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont les travaux ont débuté, ce lundi à la capitale sénégalaise.

Il a, dans ce sens, souligné les efforts de l'Algérie notamment pour une «Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable», ainsi que pour une «Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants».

L'Algérie œuvre aussi à parvenir à une «Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale».

Pour réussir cette intégration, dont les opérateurs sont le principal moteur, il est «indéniable» que les politiques nationales, en préparation d'intégration de cette zone soient «inclusives», en faisant participer les forces vives sociales et économiques.

Il a, dans ce contexte, relevé que l'Algérie avait «déjà procédé à l'élaboration d'un processus participatif et inclusif, pour garantir une adhésion des acteurs économiques et sociaux et assurer une intégration durable au sein de la ZLECAF». M. Djellab a réitéré la disponibilité de l'Algérie «à évaluer pour la réalisation et la concrétisation des objectifs d'intégration de la ZLECAF, dans un esprit de coopération renforcée, d'un partenariat et des liens de solidarité entre nos pays et nos partenaires au développement».

L'entrée en vigueur de la ZLECAF, depuis le 30 mai 2019, constitue, a-t-il affirmé, un «signal fort» aussi bien à nous-mêmes, en tant que ressortissants africains, qu'au reste du monde, et traduisant la volonté indéniable des Etats africains à rendre l'intégration africaine une réalité palpable.

L'Accord de Kigali a engendré «beaucoup de progrès»

L'ensemble des études économiques ont enregistré que le taux des échanges commerciaux intra-africains, ne dépasse les 11% et le considère comme le taux d'intégration le plus «faible» comparativement aux autres régions du monde, a-t-il déploré.

«Ce qui constitue un défi à relever et une marge de manœuvre d'intégration une fois les conditions de réussite réunies et faire de l'espace africain un espace des plus attractifs pour les investissements étrangers directs et un maillon incontournable dans le développement de la chaîne des valeurs régionale et internationale», a-t-il soutenu.

Pour lui, la signature, en mars 2018 à Kigali, de l'Accord instituant la ZLECAF, a engendré «beaucoup de progrès» dans le processus visant la mise en œuvre de la zone, décidée par nos Chefs d'Etats et de gouvernement, et tant attendue par nos populations et opérateurs économiques.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la forte participation de haut niveau, au Forum africain sur les enjeux liés à la mise en œuvre de la ZLECAF, illustre parfaitement l'intérêt et la volonté commune d'aller vers la concrétisation d'un espace commercial et économique «commun».

«Notre présence tous aujourd'hui, ministres, acteurs du secteur privé, représentants de la société civile, ainsi que chercheurs et universitaires, illustre parfaitement cet intérêt et cette volonté commune d'aller vers la concrétisation d'un espace commercial et économique commun et harmonieux prenant en considération la complémentarité intra-africaine et orienté vers un objectif commun qui consiste à réaliser la prospérité et le développement de nos économies respectives», a-t-il dit.

Étalé sur deux jours (24 et 25 juin), le Forum de Dakar est organisé conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Union européenne (UE), en partenariat avec le gouvernement sénégalais et la Commission de l'Union africaine (UA), sous le thème «La ZLECAF en marche: approfondir l'intégration africaine pour un continent prospère».

Pour rappel, la ZLECAF est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années.

Parmi les objectifs de l'Agenda 2063 figure une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.

La société civile appelle à bâtir ensemble une Méditerranée durable

Les représentants de la société civile du pourtour méditerranéen occidental ont appelé, hier à Marseille, les dirigeants et les bailleurs de fonds à bâtir ensemble une Méditerranée durable.

Réunis dimanche et hier, les Cent personnalités «qualifiées», issues de la société civile de la Méditerranée occidentale, dont une délégation algérienne, qui ont déjà participé à l'ensemble des forums préparatoires thématiques, ont insisté sur un travail collectif des pays du bassin occidental de la Méditerranée pour le lancement de projets innovants et concrets.

La chef de fil du comité de pilotage des Cent personnalités qualifiées, Ouided Bouchamaoui, prix Nobel de la paix en 2015, a indiqué à la séance de clôture, à laquelle le président Emmanuel Macron a participé, il y a

eu plus de 170 initiatives de projets émanant de la société civile, qualifiant cet élan d'inédit.

Nombre de projets seront mis, a-t-elle dit, sur des plateformes pour permettre aux bailleurs de fonds à y contribuer, soulignant que certaines idées sont le maillage, le travail d'une équipe méditerranéenne.

«Nous avons besoins de former toutes les générations, de dépolluer la Méditerranée, devenue une grande poubelle, réhabiliter nos villes et mettre en valeur l'artisanat pour ouvrir des horizons à la jeunesse», a-t-elle expliqué, soutenant que le problème de l'immigration doit être conçu dans le cadre d'un échange dans une «Méditerranée de partage et de vie».

Le président Macron a fait savoir que l'histoire des peuples de la

Méditerranée est «complexe», notant que la Méditerranée est un «rêve et un mythe».

«On a tâtonné depuis des décennies, la Méditerranée était fracassée par une histoire coloniale, par le problème palestinien et actuellement par les problèmes liés à l'immigration clandestine, avec en lame de fonds le radicalisme et le terrorisme», a-t-il dit, appelant à retravailler l'histoire commune de la région et à la construction d'une nouvelle mythologie qui montre «notre héritage commun».

«On doit réussir à progresser».

Ces projets, nous allons les suivre en tant que gouvernements.

On doit continuer sur les projets que vous avez portés», a-t-il dit en direction des membres de la société civile, affirmant qu'il comptait sur les bail-

leurs de fonds pour la concrétisation des projets retenus. Le président Macron a indiqué qu'il souhaite faire, dans 6 mois, «le point entre chefs d'Etat et de gouvernement pour faire avancer les choses». A la fin des travaux, le document sur les engagements pour une nouvelle ambition en Méditerranée, signé dimanche par les MAE des dix pays, lui a été remis de manière solennelle.

Le Sommet des deux rives, Forum de la Méditerranée, rappelle-t-on, a l'ambition de relancer une nouvelle dynamique de coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a conduit la délégation algérienne aux travaux, auquel 10 pays du Dialogue 5+5 Méditerranée, au niveau des MAE, ont pris part.

DES MEETINGS DE SENSIBILISATION DU HIRAK À KHEMIS MILIANA: « Les jeunes sont très conscients »



Salim Ben

Des représentants du Hirak dans la commune de Khemis Miliana, se rassemblent quotidiennement à 18h pour sensibiliser les présents, notamment les jeunes participants et proposer une plateforme en vue de parvenir à une feuille de route et concrétiser les revendications populaires, qui restaurent et protègent les institutions républicaines et constitutionnelles.

Lors de ces rencontres qui a réuni l'élite des personnalités locales, entre autres, des professeurs, des avocats, des enseignants, des cadres d'états, des commerçants et des ouvriers, des retraités et des chômeurs, il a eu des débats et des approches qui ont des liens avec les revendications du Hirak qui se poursuit depuis le 22 février, dans un cadre réaliste et organisé, et ce pour barrer la route à des opportunistes et à tous les sinistres plans visant à l'épuisement et à la déviation du parcours du Hirak.

Les promoteurs de ces meetings ont appelé d'ailleurs à suivre les principes du Hirak qui se base sur le respect total des valeurs de la révolution algérienne et a ouvert aux participants pour la recherche des solutions urgentes pour préserver sa dynamique et éliminer ainsi les perturbateurs.

Les leaders de cette initiative ont appelé aussi « au respect de la souveraineté du peuple à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution », et à « la préparation d'une rencontre locale réunissant les différents acteurs de la société de la ville de Khemis Miliana, qui a enregistré des dégradations terrible depuis le découpage du 1984 ».

Pour ce faire, les animateurs du meeting ont mis en avant l'impératif d'organiser plus de rencontres et étaler les grands problèmes qui poussent notamment les jeunes à se jeter dans la drogue et d'autres maux de la société.

Pour Djilali, Abdellah Nadjib et Djamel « Depuis le 22 février, la situation a changé ».

Des jeunes commencent à envisager leur avenir dans une Algérie où beaucoup de choses sont à reconstruire.

« Autour de nous, nous voyons de plus en plus de jeunes qui cherchent à comprendre la Constitution et qui interviennent quand ils entendent quelqu'un parler de politique », relate t-ils.

Pour Abdelatif, Nadjib et Nasser « Il est impératif de mettre fin à des opportunistes qui à chaque fois tient le pouvoir et dirige notre pays à l'aveuglette » « Si nous sommes la chaque vendredi c'est nous sommes conscients de la situation de notre pays et l'avenir de ces millions de jeunes qui se jettent dans la mer pour mourir en silence ».

« La preuve de cette sensibilisation, est la mobilisation des étudiants qui est inédite ».

Au cours de ces dernières années, cette catégorie se soulevait souvent pour des raisons socio-pédagogiques. Aujourd'hui, elle manifeste chaque mardi depuis le 26 février.

Et ses revendications sont purement politiques ». « Poursuivre ses études à l'étranger n'est plus une obsession pour certains d'entre eux ». « Ce Hirak leur a redonné l'espoir », confirme t-il. « Il suffit d'écouter les chants entonnés ces dernières années par les supporters des clubs de football dans les stades pour s'en convaincre que les jeunes n'étaient pas dépolitisés, bien au contraire ils avaient une position éthique ».

« Un espoir qui reste brillant sur tous les visages de nos jeunes afin de mener ce beau pays et le remettre sur des bonnes rails » Expliquent t-ils.

SAISON ESTIVALE 2019: Aménagement de 62 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger

Soixante deux (62) plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger ont été aménagées pour accueillir les vacanciers, à l'occasion de la saison estivale de 2019, dont le coup d'envoi officiel sera donné lundi, a indiqué dimanche à Alger l'inspecteur central au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelaziz Deliba.

Lors d'une visite aux plages de la circonscription administrative de Zeralda, M. Deliba a indiqué que le nombre des plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger était estimé à « 62 plages contre 11 interdites à la baignade en raison de leurs relief accidenté ou de la pollution de leurs eaux ».

Il a ajouté que sa visite de terrain s'inscrivait dans le cadre de la deuxième phase de la mission nationale, lancée par le ministère de l'Intérieur, en mai dernier, pour examiner « la disponibilité » des autorités locales à accueillir la saison estivale 2019, ajoutant que les visites d'inspection devraient concerner 14 wilayas côtières.

L'objectif des opérations permanentes de contrôle et d'inspection « est de combler les lacunes enregistrées lors de la première phase », a poursuivi le même responsable, rappelant qu'il a été procédé, dans ce sens, à la formation de « 14 brigades d'inspection au niveau de chaque commune côtière ».

Inspectant les plages Kheloufi 1 et 2 à Zeralda, M. Deliba a souligné « l'importance de l'engagement des communes vis-à-vis des dispositifs administratifs et logistiques », à leur tête la désignation d'un administrateur, chargé de superviser la gestion des entreprises de wilayas et les parties conventionnées, et de veiller au respect des conditions d'hygiène, de l'organisation des parkings, des cabines d'habillement, des douchettes et des



points de collecte d'ordures, en coordination avec les services de la protection civile, de la police et de la Gendarmerie nationale.

Revenant aux prix qui seront appliqués officiellement pour cette saison, l'inspecteur central a évoqué un montant de « 100 à 150 da pour les tickets de parkings, contre 1000 da pour la location d'une table avec chaises », affirmant qu'« il sera interdit aux exploitants des plages d'empêcher les estivants de choisir la place qui leur convient ». Le représentant du ministère de l'Intérieur a affirmé que le ministère de tutelle « a élaboré un cahier de charge pilote pour la gestion des activités commerciales au niveau des différentes plages du pays ». Pour

rappel, le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire avait donné « une instruction ministérielle adressée aux walis, le 1 juin, portant parachèvement des préparatifs relatifs à la nouvelle stratégie décidée par le Gouvernement, visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et à la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages, outre la garantie des moyens de transport, des structures d'hébergement et de loisirs, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives, outre le lancement de campagnes d'information et de sensibilisation ».

EAU POTABLE: L'ADE lance une campagne d'éradication des branchements illicites à Bouira

Une campagne d'éradication des branchements illicites au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), ainsi que pour le recouvrement de ses créances, a été lancée dimanche à Bouira par la direction locale de l'Algérienne des Eaux (ADE), a indiqué dimanche le directeur de l'ADE, Remdane Haouchène.

« Cette campagne vient d'être lancée, elle a pour objectif de lutter contre les piquages et les branchements illicites au réseau de l'AEP ».

La campagne vise également à sensibiliser les abonnés à payer leurs dettes », a expliqué à l'APS le même responsable.

Selon les détails fournis par M. Haouchène, un comité ad-hoc, formé de représentants des départements commercial, juridique, communication et exploitation, a été mis en place pour mener cette campagne à travers tout le territoire de la wilaya.

Le phénomène des piquages et branchements illicites a pris de l'ampleur ces dernières années notamment au niveau des localités et des villages, où des citoyens recourent à ce genre de comportement pour s'approvisionner en eau potable, ou pour irriguer ses vergers de manière illicite. « Ce phénomène est une atteinte à l'écono-

mie nationale ainsi qu'à l'avenir de la ressource hydrique dont dispose la wilaya, les gens doivent la préserver et la consommer de façon rationnelle et économique », a souligné M. Haouchène.

Dans le cadre de cette campagne, « nous tenons à inviter tous les citoyens et abonnés à régulariser leurs situations liées au piquages ou branchement illicites, ainsi qu'au paiement de leurs créances, dont le montant a dépassé les 556 millions de dinars au 18 juin 2019 », a précisé le directeur de l'ADE de Bouira.

A Bouira, l'ADE assure la gestion de l'eau potable à travers 44 communes, malgré le refus de certains villages notamment de l'Est de la wilaya de procéder à l'installation de compteurs après la réalisation de réseau d'AEP.

Dans les localités d'Azaknoun, Bouakkache (El-Adjiba), Ahinf, Saharidj, Hadjra Zerga, et Souk Lakhmis, ainsi que certaines localités relevant de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira), les « agents sont réticents et ils refusent l'installation de compteurs de l'ADE », a-t-il dit, tout en assurant que l'ADE « travaille et sensibilise pour convaincre les citoyens pour régulariser toutes ces situations ».

OUARGLA: 11 autorisations d'exploitation de carrières de tuf octroyées depuis 2018 (DIM)



Onze autorisations d'exploitation de carrière de tuf ont été octroyées à des investisseurs privés depuis 2018 à ce jour dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Localisées dans différentes régions de la wilaya, ces carrières contribuent grandement aux activités du secteur des travaux publics, notamment pour la réalisation de routes, épave dorsale de la vie économique, a-t-on ajouté. La wilaya compte actuellement 81 carrières, liées à la production de gravier, de sable de construction, de tuf, d'argile et de tuf, selon la DIM. Ces carrières, couvrant des superficies de 25 à 30 hectares, ont généré des centaines d'emplois, permanents et temporaires, et ont insufflé une dynamique à l'activité économique et industrielle, à l'exemple des gisements d'argile qui ont permis l'émergence de nombreuses briqueteries dans la wilaya déléguée de Touggourt.

Selon les données de la DIM, l'activité des carrières a donné lieu en une année à la production de plus de 7,14 million de m³ de graviers, 457.011 m³ de sables et 749.210 tonnes d'argile.

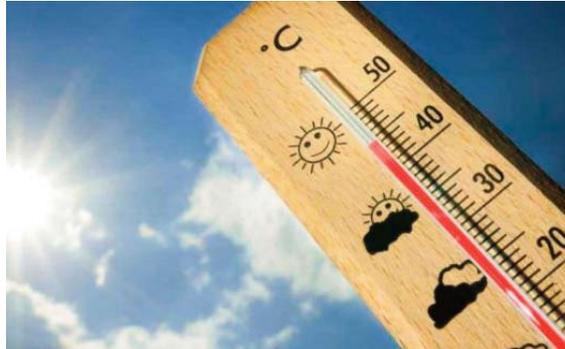
CANICULE: La Protection civile met en alerte ses unités suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays

La Direction générale de la Protection civile a mis «en alerte» toutes ses unités d'intervention pour une intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays.

La Protection civile recommande notamment de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure», a indiqué lundi un communiqué de cette institution.

Il a été recommandé également de baisser ou éteindre les lumières électriques, ne pas s'exposer au soleil en particulier pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants et d'éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité.

Le communiqué recommande en outre de se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, de rester à l'ombre dans la mesure du possible, de ne pas s'installer en plein soleil et de porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de



préférence de couleur claire en cas de sortie.

«Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importante (sports, jardinage, bricolage), ne pas fréquenter ou se baigner dans des réserves d'eau, prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans se sécher et aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées,

malades ou ceux qui ne peuvent pas jeûner) en leurs proposant régulièrement des boissons», sont d'autres recommandations proposées par la protection civile suite à la canicule. Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est recommandé d'éviter d'effectuer des longs trajets au cours de la journée, (en soirée ou la nuit) et de ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule.

OUARGLA: Une quinzaine de patients ont bénéficié d'une transplantation rénale

Au moins une quinzaine de patients à Ouargla ont bénéficié d'une transplantation rénale durant les dix dernières années, a-t-on appris hier du représentant de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR) dans la wilaya.

La transplantation rénale, dont la grande majorité des interventions chirurgicales ont été effectuées en Algérie, reste encore timide et ne répond pas aux aspirations des insuffisants rénaux de la wilaya, a affirmé Belgacem Frouhat à l'APS. Il a fait savoir que l'ensemble des donneurs d'organes enre-

gistrés sont des proches des malades, signalant qu'il reste beaucoup à faire pour augmenter le nombre de bénéficiaires de greffes rénales, et ce à travers l'ancrage de la culture du don d'organes dans la société, non seulement du donneur vivant mais aussi le donneur cadavérique (le prélèvement d'organes à partir de personnes décédées).

M. Frouhat a mis l'accent sur la nécessité de l'acquisition de nouveaux générateurs pour renforcer les centres d'hémodialyse de la wilaya, sans oublier le problème d'insuffisance «flagrante» de la

capacité d'accueil de ces structures. «La rénovation de ces équipements, dont la plupart sont anciens et tombent constamment en panne, permettra de soulager le nombre de patients nécessitant des séances de dialyse et de mettre fin aux désagréments rencontrés en matière d'attente», a-t-il souligné. Quant aux personnes issues des zones éloignées, à l'instar de Frane, El-Bour et autres, elles se trouvent contraintes de se déplacer vers les centres de dialyse, à l'instar de celui de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf au chef-lieu de wilaya, a déploré le

représentant de la FNIR à Ouargla. La wilaya d'Ouargla, qui recense actuellement près de 300 insuffisants rénaux, de différentes catégories d'âge, dispose de six services d'hémodialyse répartis sur les établissements publics hospitaliers d'Ouargla, Touggourt, Hassi-Messaoud, Taïbet et El-Hedjira, ainsi qu'un autre privé à Rouissat, selon les données de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Ces services fonctionnent actuellement avec un total de 78 générateurs d'hémodialyse, indique la même source.

ORAN: 241 tonnes de plastique récupérées au premier semestre de 2019

Quelque 241 tonnes de plastique ont été récupérées à Oran au cours du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris hier de l'entreprise locale de gestion des centres d'enfouissement technique (CET). Cette quantité représente un peu moins de la moitié de ce que cette entreprise avait collecté au cours de l'année écoulée, soit un total de 619 tonnes de cette matière, ajoute la même source.

L'entreprise cherche à exploiter la saison estivale pour augmenter les collectes dans ce domaine en participant, en coordination avec la Direction de l'environnement ainsi que les communes côtières (El Ançor, Bousfer et Aïn El Turck) au succès de cette saison pour soutenir le projet de tri sélectif des déchets au niveau des plages, notamment ce qui

est des matières en plastique recyclable. Dans ce contexte, plusieurs bacs d'ordures ont été installés sur les plages de la wilaya pour encourager les vacanciers à déposer leurs déchets de manière à faciliter l'opération de tri, lors de leur transfert dans les CET et à préserver la propreté de ces plages.

A cette occasion, l'Epic CET-Oran a appelé chacun «à changer la perception des déchets et à se convaincre qu'il s'agit de matières premières recyclables et de les réutiliser de manière à contribuer au développement de l'économie verte dans notre pays». Le plastique représente une partie importante des déchets en Algérie. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables avait élaboré un plan d'action visant à remplacer les sacs

en plastique par des sacs en papier respectueux de l'environnement et de la santé, rappelle-t-on.

Le ministère cherche également à promouvoir un texte réglementaire pour le système «Ecogen» avec l'octroi de nouvelles licences aux institutions intéressées par le recyclage des déchets plastiques, en plus d'encourager les centres commerciaux à utiliser des sacs respectant les normes environnementales. Le processus de recyclage en général et celui du plastique en particulier, font l'objet d'une attention croissante depuis des années en Algérie, compte tenu des opportunités offertes par l'économie verte, promue par le gouvernement, ainsi que par la contribution effective à la réduction des déchets plastiques en augmentation constante, souligne-t-on de même source.

SAISIES DE KIF TRAITÉ: Baisse «importante» des quantités en mai 2019

Les Douanes algériennes ont enregistré une baisse «importante» des quantités saisies de kif traité en mai dernier (38,6 kg), en comparaison avec le mois d'avant (791,094 kg), a appris l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD). Pour les substances psychotropes, les quantités saisies ont également connu une tendance baissière, passant de 6.448 unités en avril 2019, à 4.280 unités durant le mois de mai passé, a fait savoir la même source. L'ensemble des saisies du mois de mai, a donné lieu à l'interpellation de cinq personnes, dont l'âge varie entre 26 et 54 ans. Entre janvier et avril 2019, les Douanes avaient saisi 1,079 tonne de résine de cannabis, contre 1,802 tonne durant la même période de 2018, soit une baisse de plus de 40,5%.

Par ailleurs, 51,982 comprimés et capsules de psychotrope, ont été saisis durant les quatre premiers mois de 2019, contre 36,316 unités durant la même période de 2018, en hausse de plus de 43%.

Au total, 74 personnes ont été interpellées au titre de ces saisies, dont des femmes et des étrangers notamment de nationalités africaines.

L'âge des mis en cause varie entre 21 et 79 ans.

Selon la DGD, les saisies de «drogue douce» (résine de cannabis et kif traité) avaient reculé en 2018.

Une tendance baissière qui s'est poursuivie durant les premiers mois de l'année en cours.

En revanche, une forte augmentation des saisies de substances psychotropes a été enregistrée depuis 2018 et s'est accentuée au cours des quatre premiers mois de 2019. Sur les 211 affaires traitées par les Douanes algériennes depuis 2017, 157 avaient porté sur des substances psychotropes. Les quantités saisies sont passées de 54.332 comprimés en 2017 à 123.250 comprimés en 2018, soit une hausse de près de 127%, rappelle-t-on.

M'SILA: Un mort et cinq blessés dans un accident de la route à Hammam Delaâ selon la Protection civile

Une personne a perdu la vie et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier sur un axe de la RN 60 reliant M'sila à Hammam Delaâ, ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à un dérapage et renversement d'un véhicule touristique au lieu-dit Lougmane relevant de la commune de Ouled Mensour, a précisé la même source, signalant que la victime était un enfant de 9 ans. Les blessés ont été évacués à la clinique de Hammam Delaâ, ont ajouté les mêmes services. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

GHARDAÏA: 4 morts et un blessé dans un accident de la circulation au sud d'El-Menea

Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de circulation survenu hier au petit matin sur la RN-1 au sud d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit à 60 km au sud d'El-Menea en allant vers In-Salah (Tamanrasset), suite à une violente collision entre un véhicule touristique et un camion-citerne circulant dans le sens inverse, causant la mort sur place de quatre personnes, a-t-on précisé.

Les corps des victimes (35 à 45 ans) le blessé (47 ans) souffrant de nombreux traumatismes et hémorragie, ont été évacués par les éléments de la Protection civile à la morgue et aux urgences de l'hôpital « Mohamed Chaabani » à El-Menea, le plus proche du lieu de l'accident, a ajouté la source.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

INDONÉSIE:

Le violent séisme de magnitude 7,3 n'a pas entraîné de tsunami



Le violent séisme de magnitude 7,3 qui a frappé l'est de l'Indonésie hier, n'a pas provoqué de tsunami, a indiqué l'institut de géophysique américain USGS.

Le tremblement de terre s'est produit à une profondeur de 208 kilomètres en mer au sud de l'île d'Ambon à 11h53 heure locale (2h53 GMT), selon cette source.

Le centre d'alerte tsunami pour le Pacifique n'a pas émis d'alerte après la secousse qui s'est produite en grande profondeur.

Peu de temps avant, une secousse de magnitude 6,1 avait frappé la Papouasie à l'extrême est de l'archipel indonésien.

Cette secousse de 21 km de profondeur avait son épicerie à 240 kilomètres à l'ouest de la ville d'Alepura, selon l'institut américain.

Il n'y avait pas d'information sur des victimes ou dégâts dans l'immédiat après ces deux séismes.

L'Indonésie, archipel de 17.000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasiennne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique.

L'an dernier un séisme de 7,5 suivi d'un tsunami à Palu sur l'île de Célèbes a fait plus de 2.200 morts et des milliers de disparus.

CAMEROUN:

Au moins 15 morts dans un accident de la circulation

Un accident de circulation a fait au moins quinze morts dimanche au lieu dit Col Batié sur l'axe reliant la ville de Bafang à la ville de Bafoussam, dans la région camerounaise de l'Ouest, a-t-on appris d'une source sécuritaire.

L'incident s'est produit lors qu'un camion qui avait perdu ses freins est entré en collision avec un bus de transport en commun ayant à son bord plus de 75 personnes, a précisé la même source sous le couvert d'anonymat.

Plusieurs personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Bafoussam.

ÉTATS-UNIS:

Un mort et dix blessés dans une fusillade devant un bar de l'Indiana

Une personne a été tuée et 10 autres ont été blessées dans une fusillade qui s'est produite devant un bar dans la nuit de samedi à dimanche à South Bend, une ville de l'Etat américain de l'Indiana, selon la police locale.

Un individu a ouvert le feu devant le Kelly's Pub sur la East Mishawaka Avenue, a annoncé la police de South Bend sur Twitter.

Entre 50 et 100 personnes se trouvaient à l'intérieur du bar ou sur le parking devant l'établissement lorsque la fusillade a eu lieu.

Jusqu'à présent, la police locale n'a pas précisé si elle avait procédé à des arrestations.

Les médias locaux ont révélé que le maire de South Bend, Pete Buttigieg, et le chef de la police, Scott Ruskowski, participèrent à une assemblée publique ce dimanche après-midi et pourraient également répondre à des questions sur la

CANADA:

Une passagère d'Air Canada oubliée dans l'avion

Une femme qui s'était endormie à bord d'un avion d'Air Canada s'est réveillée, seule, dans l'appareil immobile et plongé dans le noir, apparemment oubliée par les équipes au sol.

Dans un message partagé par une amie sur la page Facebook d'Air Canada, Tiffani Adams raconte qu'elle voyageait sur un vol Québec-Toronto lorsqu'elle s'est endormie, peu après le décollage, sur sa rangée de sièges vides.

Elle s'est réveillée dans «le noir absolu» après l'atterrissage, l'avion ayant apparemment été remorqué à l'extérieur de l'aéroport international Pearson de Toronto une fois tous les passagers et les membres d'équipage débarqués.

«Je me dis, 'je fais un cauchemar' (parce que) sérieusement comment cela peut-il arriver», explique-t-elle.

La jeune femme parvient à joindre brièvement un ami sur son téléphone portable, avant de tomber à court de batterie.

«J'essaie de me concentrer sur ma respiration et de contrôler mon attaque de panique, pendant que je tente de charger mon téléphone en le connectant à tous les ports USB que j'ai trouvés», explique-t-elle. Sans succès: l'électricité dans l'avion a été coupée.

La jeune femme dénêche finalement une lampe torche dans le cockpit et parvient à ouvrir l'une des portes de



l'appareil. Mais quinze mètres la séparent du sol. Elle réussit ensuite à attirer l'attention d'un conducteur de chariot de bagages, en lui envoyant des signaux lumineux avec sa lampe.

L'homme découvre Tiffani Adams au niveau de la porte ouverte de l'avion, les jambes dans le vide. «Il est choqué, me demande comment diable ils ont pu me laisser dans l'avion», raconte-t-elle.

«Je me pose la même question.» Air Canada s'est excusée pour l'incident survenu début juin, selon Tiffani Adams, qui n'a pas réussi à trouver le sommeil depuis, victime de terreurs nocturnes.

La compagnie a indiqué à la chaîne CTV News qu'elle enquêtait sur l'incident mais a refusé de fournir davantage de détails.

CAMBODGE/EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE: 24 morts, selon un dernier bilan

L'effondrement d'un immeuble en construction survenu samedi dans la ville portuaire et touristique Sihanouk au sud-ouest du Cambodge a fait 24 morts, selon un dernier bilan hier des autorités qui ont perdu espoir de retrouver des survivants dans ce bâtiment, rapportent des médias locaux. «Nous ne nous

attendons pas à retrouver le moindre survivant», a déclaré un responsable de l'armée en charge des secours, cité par des médias.

Au total, 24 ouvriers du chantier, blessés, ont pu être secourus. Un précédent bilan des autorités locales faisait état de 18 morts et 24 blessés. Les recherches se poursuivaient lundi pour

dégager les cadavres d'une dizaine de personnes portées disparues.

Plus d'un millier de personnes, dont des militaires, des policiers et du personnel médical, ont été déployés.

L'effondrement s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche alors que les ouvriers en bâtiment, logés

sur place, dormaient. Leurs proches attendaient dans un hôpital voisin d'avoir des nouvelles. Une enquête a été ouverte et la piste de la négligence est privilégiée.

Quatre personnes ont été arrêtées à la suite de l'écroulement de l'immeuble, dont son propriétaire chinois et le directeur de l'entreprise de construction.

SENSIBILISATION:

L'ONU appelle les jeunes à s'impliquer davantage dans la lutte pour le climat

Les générations plus âgées ne «réagissent pas de manière adéquate» à l'urgence climatique, alors que les jeunes «relèvent le défi» et prennent les devants pour ralentir les effets destructeurs du réchauffement planétaire, a déclaré dimanche le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

«Nous devons nous asseoir à votre table», a-t-il dit à l'adresse des jeunes participants à la Conférence mondiale des ministres responsables de la jeunesse et du Forum de la jeunesse Lisbonne+21, organisés à Lisbonne, au Portugal.

Mentionnant les actions de jeunes leaders à l'image de la Suédoise Greta Thunberg, M. Guterres a déclaré que les étudiants ont «mieux compris» cette urgence climatique que les leaders mondiaux, ajoutant que ces jeunes «savent que la fenêtre d'opportunité se



ferme. Ils sont déterminés à vaincre cette menace». Le chef de l'ONU a déclaré que les gouvernements écoutaient et que «les entreprises commencent à se rendre compte qu'une grande empreinte carbone est mau-

vaise pour leur image, et même pour leurs bénéfices», ajoutant que «ce n'est que le début».

«Nous devons créer un environnement favorable pour les jeunes, où ils ne sont pas vus comme des sujets à protéger, mais comme des citoyens avec des droits égaux, des voix égales et une influence égale, des membres à part entière de nos sociétés et de puissants agents de changement», a-t-il poursuivi.

La Conférence mondiale a eu lieu 21 ans après l'adoption de la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes pour la jeunesse et a offert aux gouvernements un lieu de discussion sur les progrès réalisés avec les jeunes, ainsi que sur l'introduction de nouvelles approches visant à renforcer l'autonomisation des jeunes dans le domaine politique.

BANGLADESH:

4 morts et 100 blessés dans le déraillement d'un train dans le nord-est du pays

Quatre (4) personnes sont mortes et une centaine d'autres ont été blessées dans un déraillement de train dans le nord-est du Bangladesh, provoqué par l'effondrement d'un petit pont, ont annoncé hier les autorités locales. Le train franchissait un petit pont au-dessus d'un canal à Kaulaura, lorsque l'accident s'est produit.

Cinq wagons se sont renversés, dont l'un est tombé dans le canal quelques mètres plus bas. Vingt-et-un (21) blessés sont hospitalisés dans un état grave à Sylhet, grande ville la plus

proche. «La population locale s'est jointe aux équipes de police et des pompiers pour aider à extraire les morts et blessés des débris», a indiqué un responsable de la police, Rashidul Hasan, cité par des médias. Selon un responsable du gouvernement régional, Tofael Islam, «une partie du pont a cédé au passage du train». Les liaisons ferroviaires entre la capitale Dacca et le nord-est du Bangladesh ont été suspendues en raison de l'accident.

CANICULE: Des pays d'Europe en alerte

Des pays d'Europe se préparent à des températures extrêmes apportées par des vents d'Afrique, qui pourraient durer toute la semaine prochaine, selon les services météorologiques.

En Espagne, des températures «supérieures à 35 C», voire «au-delà des 40 C» devraient persister au moins jusqu'au 30 juin mais «il n'est pas exclu qu'elle se prolongent jusqu'aux premiers jours de juillet», avertit l'agence météo espagnole AEMET dans son dernier bulletin, déclenchant en conséquence une alerte «vague de chaleur».

La Belgique a quant à elle émis un avertissement «forte chaleur», prévoyant «des maxima jusqu'à 34 ou 35 degrés» à partir de mardi, selon l'Institut royal météorologique, tandis que l'Allemagne s'attend à un nouveau «record de chaleur», non seulement pour juin mais également pour tout l'été, qui pourrait dépasser les 40,3 C jusqu'alors dans les annales (c'était en juillet 2015 en Bavière).

Blâmant «un air venu du Sahara», l'agence Deutsche Wetter prévoit «au moins une semaine» de canicule.

Les agriculteurs de la première économie d'Europe craignent particulièrement des récoltes endommagées.

«Nous sommes actuellement en pleine phase de croissance», souligne auprès de l'agence DPA Joachim Rukwied, porte-parole de la Deutscher Bauernverband, principal syndicat agricole allemand.

Les pluies de mai n'ont été que



tout juste suffisantes pour que la pousse se poursuive, a-t-il averti.

D'autre part, le Royaume-Uni s'inquiète particulièrement des «orages violents», pour lesquels des avertissements ont été émis pour lundi et mardi.

«Un temps chaud, humide et instable» est prévu, selon le site du MetOffice.

En France, cette canicule exceptionnelle par sa précocité et son intensité devrait pousser le thermomètre jusqu'à 40 degrés sur plusieurs régions à partir de mardi, dont Paris, où le plan canicule de niveau 3 (sur un total de 4) a été mis

en place pour accompagner les personnes âgées et malades, les enfants et les sans-abri.

La France craint en particulier une répétition de la canicule de 2003, baptisée «l'été meurtrier» dans le pays et qui avait fait 15.000 morts entre le 4 et le 18 août.

«Salles rafraîchies» dans les équipements publics, fontaines temporaires et brumisateurs, ouverture nocturne de parcs et jardins, distribution de 5.000 gourdes aux sans-abri, installation de ventilateurs dans les crèches et les écoles font partie des mesures prévues à Paris par le plan canicule.

THAÏLANDE: Les rescapés de la grotte rendent hommage à un sauveteur décédé

Les adolescents thaïlandais coincés dans une grotte inondée de Thaïlande au mois de juin dernier et sauvés au terme d'une périlleuse opération de secours, ont rendu hommage hier au sauveteur mort lors de la périlleuse opération internationale mise en place.

«Aujourd'hui est un jour très important pour nous car Saman est comme un second père pour nous», a déclaré Adul

Sam-On, un des douze adolescents, lors de cette cérémonie organisée un an après le drame.

Saman Kunan est un ancien membre des commandos de marine thaïlandais décédé en plongée début juillet dernier après avoir approvisionné les enfants en oxygène dans la grotte inondée.

Il est devenu un héros dans le royaume et des centaines de personnes viennent prier devant sa

statue érigée près de la grotte de Tham Luang, qui reste fermée au public.

Agés de 11 à 16 ans, les jeunes rescapés de l'équipe de football junior des «Sangliers sauvages», étaient restés bloqués avec leur entraîneur de 25 ans le 23 juin 2018 et pour certains jusqu'au 10 juillet, dans la grotte de Tham Luang, une des plus grandes de Thaïlande.

Ils avaient été découverts par des plongeurs

neuf jours plus tard, à quatre kilomètres de l'entrée, sur un promontoire rocheux, prisonnier des eaux, montés soudain en raison des pluies de mousson.

Cette opération de secours internationale qui avait mobilisé jour et nuit des milliers de volontaires, s'était achevée le 10 juillet écoulé. L'aventure de l'équipe de football va faire l'objet d'une prochaine superproduction Netflix.

TANZANIE: La réintroduction de la TVA sur les produits d'hygiène féminine provoque colère et protestations

La décision du gouvernement tanzanien de réintroduire la TVA sur les tampons et serviettes hygiéniques suscite la colère des femmes de ce pays, la principale ONG de défense des droits humains la jugeant dimanche «lourde de conséquences pour la plupart des femmes et des filles».

La Tanzanie avait supprimé la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sur ces produits en juillet 2018, sous la pression de l'opinion publique, mais le gouvernement a annoncé la semaine dernière sa réintroduction, dans sa déclaration budgétaire pour l'exercice 2019/2020.

Or ces produits sont déjà considérés comme trop chers pour la plupart des utilisatrices.

Selon le ministre des Finances Philip Mpango, l'exemption s'est révélée contre-productive, les prix n'ayant pas baissé et ayant même

parfois augmenté. «La réintroduction de cette taxe est une malheureuse décision, lourde de conséquences pour la plupart des femmes et des filles», a déclaré dimanche Anna Henga, secrétaire exécutive de l'ONG tanzanienne Legal and Human Rights Centre, citée par l'agence AFP.

«Le gouvernement devrait plutôt chercher à comprendre pourquoi l'exonération n'a pas donné les résultats escomptés et, ensuite, corriger les erreurs dans (son) application».

Mme Henga a suggéré de «subventionner» ces produits ou de les distribuer gratuitement à certaines femmes. Pour le député de l'opposition Zitto Kabwe, également économiste, le gouvernement est allé trop vite. «Est-ce que douze mois suffisent vraiment pour faire une évaluation ?», a-t-il demandé vendredi lors de la session parlementaire. «Quand

nous avions supprimé cette taxe, le monde entier nous avait applaudis.

(...) Et maintenant nous voulons reculer !» Même des députés du CCM, le parti du président John Magufuli, ont appelé le gouvernement à maintenir l'exonération, voire à assurer une distribution gratuite à certaines catégories sociales.

«Le gouvernement distribue gratuitement les préservatifs masculins, (...) pourquoi ne peut-il pas distribuer gratuitement ces serviettes aux élèves ?», a demandé Goodluck Mlinga. Selon lui, «le taux élevé d'échecs scolaires chez les filles des zones rurales est largement imputable à leur absence en période menstruelle». «Nous pouvons trouver les moyens de faire une distribution gratuite, surtout dans les écoles», a abondé Upendo Peneza, députée du Chadema, le principal parti de l'opposition.

ITALIE: Séisme de magnitude 3,7 à Rome, aucun dégât signalé

Un tremblement de terre de magnitude 3,7 a eu lieu dimanche soir à une trentaine de km de Rome, où la secousse a été ressentie par une partie de la population, a indiqué l'Institut italien de géophysique.

Aucun dégât n'a été signalé, selon les médias italiens, mais une ligne de métro de la capitale italienne a été temporairement interrompue pour effectuer des vérifications, selon l'Atac, la société des transports de Rome.

Le service a ensuite repris en fin de soirée, selon cette même source. Le séisme a eu lieu près de Colonna, une petite ville à l'est de Rome, mais n'aurait fait aucun blessé ou dégât notable, selon les médias italiens citant la protection civile et des témoins. Beaucoup d'habitants de Colonna et des alentours sont toutefois sortis de chez eux après cette secousse, enregistrée par l'institut italien à 20h43 (19h43 GMT).

Elle a eu lieu à 9 km de profondeur, ce qui explique pourquoi elle a été particulièrement ressentie alors que la magnitude était modérée, selon des experts interrogés par l'agence de presse Agi.

La capitale italienne ne se trouve pas directement sur une zone de forte activité sismique, mais les tremblements de terre qui ont lieu dans la région voisine des Abruzzes, zone de forte activité sismique, sont souvent ressentis à Rome.

ALLEMAGNE: Des températures allant jusqu'à 40 C annoncées

Au cours de la semaine à venir, les températures devraient monter jusqu'à 40° C dans les régions généralement chaudes situées le long du Rhin, tandis que le reste de l'Allemagne pourrait également connaître des chaleurs inhabituelles, selon un communiqué publié dimanche sur le site officiel du Service météorologique allemand (DWD). Les températures devaient monter hier jusqu'à 34° C dans une grande partie de l'Allemagne, seules les régions côtières restant un peu plus fraîches, et il fera ensuite de plus en plus chaud jusqu'à demain. «Même des températures record de 40° C ne sont pas totalement à exclure» dans certaines régions situées le long du Rhin, a déclaré le DWD. Des températures comprises entre 30 et 38° degrés se maintiendront ensuite jusqu'au week-end et à la semaine suivante, en particulier dans le centre et le sud de l'Allemagne, selon le DWD. Le temps sera également sec dans la majeure partie de l'Allemagne la semaine prochaine, la pression atmosphérique élevée empêchant la formation de nuages, a ajouté le service météorologique.

CHINE: Un séisme de 7,3 secoue la zone



de la mer de Banda

Un tremblement de terre de magnitude 7,3 a secoué la mer de Banda hier à 10h53 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre, situé à une profondeur de 210 km, a été localisé à 6,36 degrés de latitude sud et à 129,24 degrés de longitude est, a indiqué le CRSC dans un rapport officiel, relayé par l'agence Chine Nouvelle. Aucune victime ni dégâts n'ont été déplorés pour l'heure.

Samedi, au moins 19 personnes ont été blessées après un séisme de magnitude 5,4 qui s'est produit dans le district de Gongxian, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), selon les autorités locales.

Lundi dernier, un autre tremblement de terre de

LA GRAISSE SATURÉE SERAIT BONNE POUR LA SANTÉ

Une recherche montre que le beurre augmenterait les niveaux de bon cholestérol.

Manger du beurre ou ne pas manger du beurre, telle est la question. Cette interrogation est devenue une véritable controverse dans les cercles de recherche en 2016.

Dans, une étude de l'Université Tufts (USA), des chercheurs déclaraient en juin qu'une cuillère à soupe de beurre par jour pouvait contribuer à la réduction du risque de diabète. La recherche a été rapidement suivie par une étude de l'Université de Harvard (USA) qui expliquait que le gras saturé comme le beurre augmentait de 8 % le risque de développer une maladie cardiaque.

Puis l'auteur du rapport original, le professeur Dariush Mozafarian, a publié un autre article en juillet qui conseillait d'éviter le gras, si possible. Avance rapide vers novembre 2016 : les graisses saturées serait la clé pour stimuler les niveaux de bon cholestérol, selon une étude norvégienne. Dans l'essai randomisé comprenant 38 hommes atteints d'obésité abdominale de l'Université de Bergen (Norvège), seuls les volontaires ayant suivi un régime très riche en matières grasses ont vu une augmentation des bons taux de cholestérol.

LE GRAS NAUGMENTERAIT PAS LE RISQUE DE MALADIES CARDIAQUES

Les participants ont été divisés en groupes suivant un régime alimentaire riche en glucides ou en matières grasses, dont environ la moitié était saturées. La masse



grasse dans la région abdominale, le foie et le cœur a été mesurée tout en tenant en compte d'un certain nombre de facteurs de risque clés pour les maladies cardiovasculaires.

"La consommation très élevée de gras total et saturé n'a pas augmenté le risque de maladies cardiaques", explique le professeur et cardiologue Ottar Nygård qui a contribué à l'étude. Les participants au régime très riche en matières grasses ont même eu des améliorations importantes dans plusieurs facteurs cardiometaboliques, tels que le stockage de la graisse ectopique (qui se situe où elle n'est pas supposée être), la

pression artérielle, les lipides sanguins (triglycérides), l'insuline et la glycémie.

Les deux groupes avaient des apports d'énergie, de protéines, d'acides gras polyinsaturés semblables, les mêmes d'aliments étaient les mêmes et variaient principalement en quantité, et la consommation de sucre ajouté était minimisée. "Nous avons examiné ici les effets de la graisse totale et saturée dans le contexte d'une alimentation saine riche en aliments frais, peu transformés et nutritifs, y compris des quantités élevées de légumes et de riz au lieu de produits à base de farine", affirme la candidate au doctorat

Vivian Venn. Les matières grasses étaient aussi peu transformées, principalement le beurre, la crème et les huiles pressées à froid.

UNE ALIMENTATION SAINE DOIT PASSER PAR DES PRODUITS DE QUALITÉ

L'apport énergétique total était dans la fourchette normale. Même les participants qui ont augmenté leur consommation d'énergie pendant l'étude ont montré des réductions substantielles de graisse et du risque de maladie. "Nos résultats indiquent que le principe primordial d'une al-

imentation saine n'est pas la quantité de graisse ou de glucides, mais la qualité des aliments que nous mangeons", souligne Johnny Laupsa-Borge qui prépare également un doctorat.

La graisse saturée a été pensée pour favoriser des maladies cardiovasculaires en soulignant le mauvais cholestérol LDL dans le sang. Mais même avec une plus forte consommation de graisse dans l'étude par rapport à la plupart des études comparables, les auteurs n'ont trouvé aucune augmentation significative du cholestérol LDL. Au contraire, le bon cholestérol a augmenté avec le régime très riche en matières grasses. "Ces résultats indiquent que la plupart des personnes en bonne santé tolèrent probablement une forte consommation de graisse saturée, tant que la qualité de la graisse est bonne et l'apport énergétique total n'est pas trop élevé. Il peut même être sain", continue Ottar Nygård.

"Les risques présumés pour la santé de manger des graisses de bonne qualité ont été grandement exagérés. Il peut être plus important pour la santé publique d'encourager la réduction des produits transformés à base de farine, de matières grasses hautement transformées et d'aliments additionnés de sucre", conclut le professeur assistant Simon Nitter Dankel, qui a dirigé l'étude avec le professeur Gunnar Mellgren, directeur des cliniques de laboratoire à l'hôpital universitaire de Haukeland (Norvège).

BENTÔT UN VACCIN CONTRE LE CHOLESTÉROL ?

Réduire le taux de mauvais cholestérol et le risque de maladies cardiovasculaires pourrait être bientôt possible avec un vaccin.

Un vaccin destiné à immuniser les personnes contre des taux élevés de cholestérol et le rétrécissement des artères provoqué par l'accumulation de matière grasse (athérosclérose) serait bientôt disponible, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *European Heart Journal*. Ces conclusions ont été obtenues chez des souris. Si les essais cliniques, en cours, confirment ces résultats, les traitements actuels pourraient être améliorés. Mais, pour lutter contre le cholestérol, il est recommandé d'avoir une pratique régulière de l'activité physique et de ne pas fumer.

Les personnes ayant un taux



élevé de cholestérol LDL, soit en raison de leur héritage génétique, soit à cause d'un mauvais régime alimentaire ou de manques de vie à risques courent beaucoup plus de risques de développer une maladie cardiovasculaire prématurée. Ces maladies du cœur et des vaisseaux sanguins, causées par l'athérosclérose sont l'une des principales causes de maladie et de décès dans le monde entier. À l'heure actuelle, des médicaments comme les statines peuvent être utilisés pour réduire le taux de cholestérol LDL, mais ils doivent être pris quotidiennement et bien qu'ils soient généralement bien tolérés, ils peuvent causer des effets secondaires indésirables chez certaines personnes. Les composés les plus récemment approuvés pour le cholestérol sont des anticorps monoclonaux ciblant

PCSK9, qui sont très efficaces, mais leur effet est de courte durée, entraînant une consommation lourde et des coûts élevés.

Les chercheurs du Leiden University Medical Center et de la Netherlands Organization of Applied Scientific Research ont testé l'efficacité d'un vaccin capable de réduire le taux de cholestérol chez des souris à risques cardiaques, nourries ensuite avec un régime riche en matières grasses pendant 18 semaines.

Au cours de l'étude, les chercheurs ont observé que les souris vaccinées ont produit des anticorps et réduit de 23% le taux de cholestérol LDL dans le sang. Cette vaccination n'a produit aucun effet sur le taux de cholestérol (HDL) ou « bon cholestérol » et a permis de diminuer de 64% la zone globale d'athérosclérose dans l'aorte.

Le fromage ne favoriserait pas le cholestérol

Souvent montré du doigt pour sa richesse en matières grasses, le fromage ne serait pourtant pas responsable d'un taux élevé de mauvais cholestérol. Une alimentation riche en fromage n'augmenterait le taux de cholestérol LDL, dit mauvais cholestérol, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nutrition and Diabetes. En revanche, la matière grasse des fromages pèse dans la balance et favorise un indice de masse corporelle plus élevé.

Les chercheurs de l'université de Dublin en Irlande ont mené une étude avec 1500 Irlandais âgés de 18 à 90 ans pour comprendre l'impact de la consommation de produits laitiers (lait, fromage, yaourt, crème et beurre) sur la santé, le tour de taille et le taux de cholestérol, un des facteurs de risque de maladies cardiaques et d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Les résultats de cette étude ont montré que les personnes qui mangent de grandes quantités de fromage consomment des quantités plus élevées de graisses saturées. Mais, cette alimentation ne conduit pas à une augmentation du cholestérol LDL, dit mauvais cholestérol, dans le sang. Le cholestérol HDL est une substance du sang qui aide le corps à fonctionner correctement. Cependant, quand il y a trop de cholestérol LDL dans le sang, il adhère aux parois des artères bloquant la circulation sanguine, ce qui peut conduire à des maladies cardiaques.

La graisse saturée du fromage n'aurait pas d'impact négatif sur le cholestérol sanguin en raison des autres nutriments qu'il contient. « Nous avons vu que les grands consommateurs de fromage ont un apport significativement plus élevé de graisses saturées que les non-consommateurs et les petits consommateurs et pourtant il n'y avait pas de différence dans leur taux de mauvais cholestérol (LDL) », a déclaré le Dr Emma Freeman, auteure principale de l'étude.

« Nous avons vu que les grands consommateurs de fromage ont un apport significativement plus élevé de graisses saturées que les non-consommateurs et les petits consommateurs et pourtant il n'y avait pas de différence dans leur taux de mauvais cholestérol (LDL) », a déclaré le Dr Emma Freeman, auteure principale de l'étude.

LES PRODUITS LAITIERS FAVORISENT UN IMC PLUS BAS

Les chercheurs ont aussi observé que la consommation de produits laitiers était associée à un indice de masse corporelle (IMC) plus bas, un plus faible pourcentage de graisse corporelle, un tour de taille inférieure et une pression artérielle plus basse.

Ils ont également été surpris de constater que ces personnes affichaient des taux de LDL, dit mauvais cholestérol, plus élevés.

Nutrition : tout savoir sur la présure des fromages

On l'ignore souvent, mais la plupart des fromages contiennent de la présure, un ingrédient d'origine animale qui fermente le lait. On vous dit tout sur ce que c'est et d'où ça vient.

La présure est le nom donné au coagulant d'origine animale, extrait du suc gastrique de la quatrième poche de l'estomac (appelée caillette) des jeunes ruminants (veaux ou chevreaux), abattus avant sevrage. Elle est composée de deux enzymes, la chymosine et la pepsine, qui facilitent une réaction chimique. C'est cette présure qui permet aux jeunes ruminants de digérer le lait.

Certains historiens pensent que sa découverte date de la préhistoire, mais la première présure standardisée n'a été produite qu'en 1872. La commercialisation de la présure industrielle date, elle, de 1874. C'est à partir de cette période que le fromager fut libéré de la contrainte de la préparation de sa présure avec des caillettes de veau.

LA PRÉSURE, À QUOI ÇA SERT ?

Lorsqu'elle est introduite dans le lait, la présure entraîne une coagulation rapide des protéines du lait. Le lait caillé, les protéines coagulées tombent au fond du récipient et forment le « caillé ». C'est la transformation par épaississement, salage, affinage voire cuisson qui donnera ensuite le fromage que nous connaissons.

La partie liquide restante est appelée lactosérum, ou « petit lait », et est utilisée dans d'autres produits laitiers (fromages pour enfants, glaces, margarines...).



Au total, l'agent de coagulation ne représente que 0,02% du volume de lait, mais certains fromages contiennent plus de présure que d'autres.

LES ALTERNATIVES MICROBIENNES ET VÉGÉTALES

Le terme « présure » sur une étiquette signifie que celle-ci est d'origine animale.

Mais que les végétariens les plus stricts se rassurent, de nombreux fromages font la part belle à d'autres coagulants, d'origine microbienne ou végétale. La pré-

sure microbienne est un coagulant microbien enzymatique. S'il convient aux végétariens et aux personnes mangeant halal ou kasher, il est peu utilisé par les fabricants. Sur les étiquettes, le terme utilisé est « coagulant », « enzyme fongique » ou « enzyme microbienne », et désigne l'enzyme produite par des moisissures cultivées en laboratoire.

Des plantes peuvent également être utilisées pour faire cailler le lait, mais cette utilisation est très marginale. Les végétaux pouvant être utilisés sont le figuier, le gaillet jaune, la luzerne ou encore la chardonnette. Le jus de citron

peut également fonctionner. La plupart des fromages français d'Appellation d'origine contrôlée (AOC) contiennent de la présure, un terme qui signifie forcément une origine animale. Certains fromages industriels sont fabriqués avec un coagulant microbien, mais ne le stipulent pas forcément sur les emballages. Les fromages à pâte molles contiennent moins de présure que les autres.

A noter que certains sites végétariens proposent des listes approximatives recensant les fromages contenant de la présure et ceux qui n'en possèdent pas.

Nutrition : le fromage pas si mauvais que ça pour la santé

Bonne nouvelle pour les amateurs de fromage : une nouvelle étude laisse entendre qu'ils ne sont pas si mauvais que ça pour le cœur.

Amateurs de fromage, réjouissez-vous ! Une nouvelle étude publiée dans le British Medical Journal laisse entendre que les fromages et le beurre (autrement dit les graisses saturées) ne sont pas aussi néfastes qu'on le pensait pour le cœur. Cette étude précise que les produits laitiers riches en graisses saturées ont en fait un impact très modéré sur les maladies cardio-vasculaires et qu'ils pourraient même prévenir certains de ces troubles dans certains cas.

En quelques lignes, le Dr Aseem Malhotra, cardiologue à l'hôpital Croynod de Londres, met à mal plus de quarante années de convictions nutritionnelles et de discours anti-produits laitiers. « Paradoxalement, en cessant de consommer du beurre et du fromage, nous avons pris des risques cardio-vasculaires car les produits laitiers riches en graisses saturées sont également riches en vitamine A, en vitamine D, en calcium et en phosphore, dont notre corps a besoin pour bien fonctionner ».

Une alimentation riche en graisses saturées provoque une élévation sanguine importante du LDL-cholestérol, le mauvais cholestérol. C'est pourquoi les nutritionnistes recommandent de diminuer



la consommation de beurre, de fromage, de sauce, de charcuterie, de viennoiseries et de plats préparés. « Mais les consommateurs doivent faire la différence entre les graisses saturées et les graisses trans que l'on trouve souvent dans les produits tout préparés, les plats industriels et la junk food » insiste le Dr Malhotra, qui conseille à ses patients d'adopter un régime équilibré qui favorise

un apport en graisses diversifiées. « Notre obsession pour le taux de cholestérol a poussé à une surmédication de millions de personnes à qui on prescrit des statines, et cela a détourné notre attention du risque beaucoup plus important de dyslipidémie (une modification du taux normal de lipides dans le sang) qui est lui aussi un important facteur de risque cardio-vasculaire ».

SAHARA OCCIDENTAL Le Maroc empêche de nouveau la présence d'avocats au procès de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi

Le régime marocain a de nouveau empêché la présence des avocats et des observateurs internationaux au procès de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi poursuivie pour ses activités de défense des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, ont rapporté hier des médias espagnols.

Les autorités marocaines ont empêché dimanche l'accès à Laâyoune occupée aux avocats espagnols Miguel Angel Jerez, Jose Maria Costa et Ines Miranda, qui ont été accrédités par le Conseil général du droit espagnol (CGAE), ont indiqué des sources médiatiques espagnoles.

Arrivés dans la capitale du Sahara occidental occupé en provenance de Las Palmas de Gran Canaria, pour assister au procès de la journaliste sahraouie, prévu lundi 24 juin, les juristes espagnols ont été empêchés par la police marocaine de descendre de l'avion et ont dû rentrer le même jour aux îles Canaries, ont poursuivi les mêmes sources.

Selon le site d'information sahraoui Equipe Media, deux autres observateurs internationaux n'ont pas été aussi autorisés samedi à se rendre à l'aéroport de Casablanca (Maroc) pour assister au procès contre la journaliste sahraouie.

Ces expulsions d'avocats et d'observateurs surviennent après celles enregistrées le 19 mai dernier contre une autre délégation d'avocats espagnols qui devait se rendre au Sahara occidental occupé pour assister au procès prévu le 20 mai contre la journaliste sahraouie, avant d'être reporté au 24 juin.

Il s'agissait de cinq avocats espagnols, en l'occurrence Ramon Campos Garcia, Maria Loretis Barron, Ruth Sebastian Garcia, Maria Dolores Traviso (avocat de Aminatou Haidar) et Sidi Talib Bouya Hassan, ainsi que deux observateurs norvégiens d'une ONG, Vigarid Fuso Semifole et Kirsty Brevik Miller qui ont été contraints de rester dans le hall de l'aéroport de Madrid pendant cinq heures jusqu'à leur vol à destination de Casablanca, avant d'être expulsés par les autorités marocaines vers leurs pays d'origine.

Le procès contre la journaliste Nazha El Khalidi aurait dû se tenir le 20 mai, mais le tribunal de première instance de Laâyoune a reporté l'audience pour vérifier le contenu du téléphone de la journaliste, saisi par la police marocaine alors qu'elle assurait la couverture médiatique d'une manifestation de sahraouis.

Les Nations Unies ont exprimé de «sérieuses préoccupations» à propos de cette affaire.

La vice-présidente du Groupe de travail sur la détention arbitraire, Elina Steinerte, le rapporteur spécial pour la promotion du droit à la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye, et le rapporteur spécial sur la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nils Melzer, ont envoyé une lettre au gouvernement marocain dans laquelle ils exprimaient leur préoccupation pour l'arrestation du journaliste sahraouie et a exigé l'abolition de la législation qui criminalise les personnes qui pratiquent le journalisme sans autorisation préalable.

Ils ont déclaré que l'article 238 du Code pénal marocain, qui accuse Nazha El Khalidi d'exercer le métier de journaliste sans se déclarer au préalable, est contredit par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, signé et ratifié par le Maroc, et invitait Rabat à répondre aux questions de torture pratiquée sur la journaliste.

Des organisations internationales, dont Reporters sans frontières (RSF) a récemment dénoncé le fait que le Sahara occidental est «l'un des lieux les plus fermés au monde» aux journalistes, dénonçant «des détentions arbitraires, du harcèlement, des tortures, des emprisonnements et des condamnations lourdes et injustes».

Les ONG Human Rights Watch (HRW) et Amnesty International (AI) ont également contesté le procès de la journaliste sahraouie, qu'elles jugent «incompatible avec le droit de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations et des idées garanties par la Déclaration universelle des droits de l'Homme».

MAURITANIE: El-Ghazouani élu président, l'opposition conteste sur fond d'appels à la retenue

Le candidat de la majorité pour la présidentielle en Mauritanie, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, a remporté la victoire dès le premier tour du scrutin, selon les résultats officiels, récusés par l'opposition alors que le gouvernement a appelé au calme et à la retenue.

Dimanche soir, la Commission nationale électorale indépendante (Céni) a confirmé la victoire de Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, dit Ould Ghazouani, qui a remporté 52,01% des suffrages sur l'ensemble des bureaux.

Il est suivi par les quatre opposants: le militant Biram Ould Dah Ould Abeid (18,58%), l'ex-Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar (17,87%) le journaliste Baba Hamidou Kane (8,71%) et le professeur d'université Mohamed Ould Moloud (2,44%).

Ces résultats doivent encore être validés par le Conseil constitutionnel après examen d'éventuels recours, alors que les quatre candidats d'opposition ont annoncé, suite à l'annonce des résultats, d'utiliser tous les recours légaux.

Les Mauritaniens ont voté samedi nombreux - 62,66% de participation, selon la Céni - pour désigner un successeur au président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, qui ne pouvait se représenter après deux mandats successifs.

Selon les observateurs, la victoire de M. Ghazouani, un général à la retraite de 62 ans, ancien chef d'état-major et ex-ministre de la Défense, marque «une première transition entre deux présidents élus en Mauritanie».

Appel au calme et à la patience

Aussitôt annoncés, les résultats de la présidentielle ont été rejetés par l'opposition.

Un des candidats malheureux Biram Ould Dah Ould Abeid a déclaré: «le pouvoir a perdu la bataille électorale», lors d'une conférence de presse conjointe des quatre candidats de l'opposition, qui se sont engagés avant le vote à se soutenir en cas de second tour le 6 juillet.

Ould Abeid a également appelé les Mauritaniens à «résister dans les limites de la loi à ce 6ème coup d'Etat contre la volonté du peuple».

«Nous allons organiser des manifestations de protestation, c'est notre droit constitutionnel», a déclaré de son côté, l'autre prétendant Mohamed Ould Moloud, insistant sur le caractère «pacifique» du mou-



vement de contestation, ont rapporté des médias locaux. Ces manifestations débuteront lundi après-midi, a précisé de son côté «Baba Hamidou Kane avant d'ajouter: «les quatre candidats de l'opposition iront demain (lundi) à la Céni porter officiellement leur protestation et le rejet des résultats».

Quant à Sidi Mohamed Ould Boubacar, il a dénoncé de «multiples irrégularités», exigeant la publication par la CENI des résultats «bureau par bureau».

Sur le terrain, des incidents ont été enregistrés lorsque El-Ghazouani a revendiqué la victoire dimanche matin, en plusieurs endroits de la capitale et à Nouadhibou, (nord-ouest), l'unique province où le candidat de la majorité n'est pas arrivé en tête, devancé par Ould Abeid.

Mohamed Ould Ghazouani a effectivement fait une déclaration au Palais des congrès de Nouakchott et en présence du chef de l'Etat sortant.

Il s'est proclamé vainqueur, dès le premier tour, et avec une large avance. Le président de la Céni, Mohamed Vall Ould Bellal, a immédiatement réagi à cette auto-proclamation soulignant que «toute autre déclaration ou annonce qui ne viendrait pas de la Céni n'a pas raison d'être», ajoutant que la Céni «est la seule habilitée à annoncer des résultats provisoires qu'elle transmet et qu'elle soumet au Conseil constitutionnel». Les opposants ont dénoncé la manœuvre politique de Mohamed

Ould Ghazouani. «Annoncer sa victoire, c'est mettre la Céni et la communauté internationale face au fait accompli», a commenté Biram Dah Abeid.

Dans un geste d'apaisement, le ministre mauritanien de l'Intérieur Mohamed Ould Mouldoud a convoqué d'urgence dimanche les quatre candidats de l'opposition qui rejettent la victoire du candidat du pouvoir au premier tour de la présidentielle du 22 juin, les appelant à «calmer la rue».

En outre, par la voix de Mohamed Ibn Chambas, représentant du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas), l'ONU a félicité les Mauritaniens «pour la tenue paisible de l'élection présidentielle» et réitéré l'appel de M. Guterres «à résoudre tout litige éventuel» par la voie judiciaire.

«Nous espérons que pour préserver la paix et la stabilité dans le pays et contribuer à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance, toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle dans ce processus qui est toujours en cours», a dit M. Mohamed Ibn Chambas après avoir été reçu par le président sortant dimanche.

Il a, en outre, exhorté tous les candidats à «faire preuve de patience en laissant la Commission électorale conduire le processus électoral à son terme dans le plein respect de la Constitution et des lois en vigueur en Mauritanie».

TROUBLES EN ETHIOPIE: Le procureur général de l'Amhara succombe à ses blessures

Le procureur général de la région de l'Amhara, Migbaru Kebede, a succombé hier matin aux blessures reçues samedi dans une attaque où ont également été tués le président de la région et un de ses conseillers, a annoncé la télévision EBC.

Cette attaque, combinée à l'assassinat à Addis-Abeba du chef d'état-major de l'armée nationale, a été qualifiée par Addis-Abeba de «tentative de coup d'Etat» contre le gouvernement régional de l'Amhara.

Le gouvernement éthiopien a affirmé samedi qu'une tentative de «coup d'Etat» avait été perpétrée

par un «groupe armé» dans la région autonome d'Amhara, dans le nord-ouest du pays, sans toutefois donner de détails.

«La tentative de coup dans l'Etat régional d'Amhara est contraire à la Constitution et vise à saborder la paix chèrement acquise dans la région», a indiqué dans un communiqué le bureau du Premier ministre Abiy Ahmed.

«Cette tentative illégale doit être condamnée par tous les Ethiopiens et le gouvernement fédéral a toutes les capacités pour vaincre ce groupe armé», a-t-il ajouté. Le Premier

ministre n'a fourni aucun détail sur cette attaque en Amhara, un des neuf Etats autonomes d'Ethiopie et deuxième région la plus peuplée du pays, dirigé par le président régional Ambachew Mekonen.

Un journaliste présent à Bahir Dar, la capitale régionale, a dit que des coups de feu ont été entendus peu après le coucher du soleil et se sont poursuivis plusieurs heures durant.

La fusillade s'est ensuite calmée, a-t-il rapporté.

Depuis son arrivée au pouvoir en avril 2018 après deux ans de troubles en Ethiopie, le Premier

ministre Abiy Ahmed s'est efforcé de démocratiser le pays en légalisant des groupes dissidents, en réprimant les atteintes aux droits humains et en améliorant la liberté de la presse.

Il s'est également lancé dans un programme de réformes économiques.

Mais il doit faire face à des tensions interethniques récurrentes, généralement liées à la possession des terres et à l'utilisation des ressources, qui dégénèrent souvent en violences dans ce pays de plus de 100 millions d'habitants.

IRAN/ACCORD NUCLÉAIRE: Téhéran «fustige» les promesses «non tenues» des Européens

Le Président du Conseil stratégique des relations extérieures de la République islamique d'Iran (RII) Kamal Kharrazi «fustigeait» dimanche les promesses «non-tenues» des Européens liées la mise en œuvre du Plan global d'action commun sur le nucléaire iranien (PGAC), a rapporté hier l'agence iranienne de presse IRNA.

«Depuis la conclusion de cet accord (multilatéral), nous ne cessons d'entendre les belles promesses européennes sur la date butoir de «bientôt» sans jamais les tenir.

Dans les deux semaines restantes, cette date de «bientôt» doit arriver», a déclaré M. Kamal Kharrazi lors d'une rencontre avec le ministre britannique d'Etat pour le Moyen-Orient, Andrew Morrison. Le diplomate iranien a évoqué le délai de deux mois fixé par l'Iran aux signataires restants dont notamment la partie européenne, pour accomplir leurs engagements liés à l'accord nucléaire après le retrait unilatéral américain du PGAC et la réimposition des sanctions «illégal» à l'Iran.

M. Kharrazi, également ancien ministre des Affaires étrangères, a réitéré à l'occasion, la position de l'Iran résolu dans «son changement de cap nucléaire» en ce qui concerne ses engagements liés à l'accord multilatéral.

«L'Iran est déterminé à suspendre la mise en œuvre de certains de ses engagements au titre des articles 26 et 36 de l'accord international en réaction à l'échec des Européens de tenir leurs engagements liés au PGAC», a-t-il indiqué.

«Assurez-vous que si l'autre partie ne fait pas des pas appropriés dans les deux prochaines semaines, nous prendrons d'autres mesures pour cesser de remplir nos obligations en vertu de l'accord», a-t-il averti, insistant toutefois sur le fait que «la réduction par l'Iran de certains de ses engagements ne signifie pas son retrait de



l'accord nucléaire». Le président du Conseil iranien stratégique des relations internationales, a également exprimé l'espoir que les parties européennes pourront prendre, dans les jours restants du délai de 60 jours fixé par Téhéran, «des mesures appropriées pour rétablir des relations et des échanges commerciaux normaux avec l'Iran et ne pas céder aux politiques de pression et de sanctions de Washington».

Néanmoins, M. Kamal Kharrazi a qualifié de «précipitées» et d'«inacceptables» les réactions de Londres aux incidents survenus dans le golfe Persique (attaque contre les pétroliers).

Le ministre d'Etat britannique chargé du Moyen-Orient, Andrew Morrison, a entamé dimanche à Téhéran des discussions avec des officiels iraniens dans un contexte

de tensions croissantes entre la République islamique et Washington.

Londres avait annoncé samedi l'envoi de M. Morrison pour une visite éclair destinée à demander «une désescalade urgente» entre Téhéran et Washington.

Les tensions entre Washington et Téhéran ne cessent de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien (conclu à Vienne en 2015) suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, qui privent ce pays des bénéfices économiques qu'il attendait retirer de ce pacte.

Elles se sont encore accrues depuis que l'Iran a abattu jeudi un drone américain.

Téhéran affirme que le drone a violé son espace aérien, ce que dément Washington.

PALESTINE: La conférence du Bahreïn est «ridicule et illégale»



Le premier ministre palestinien Mohammad Shteyyeh a déclaré, hier, que «le contenu de l'atelier américain prévu dans la capitale du Bahreïn, Manama, est ridicule et illégal», soulignant que «les résultats de cette conférence seront stériles avec la non-participation palestinienne», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'une réunion du gouvernement à Ramallah, le premier ministre palestinien a précisé que «la solution de la cause palestinienne est politique en mettant fin à l'occupation», a indiqué l'agence Wafa.

M. Shteyyeh a ajouté également que «celui qui veut réaliser la paix et la prospérité du peuple palestinien doit inciter Israël à mettre un terme au vol de notre terre, à la piraterie de notre argent, à l'appropriation de nos ressources naturelles, à l'arrêt de la colonisation, à la levée du blocus imposé à la bande de Gaza et de respecter les résolutions et le droit international», a poursuivi la même source. Au sujet de la situation financière, le premier ministre palestinien a précisé qu'Israël retient toujours les recettes fiscales de la Palestine rendant sa situation financière «très difficile».

Dans ce contexte, il a loué les efforts des ministres arabes des finances qui ont convié lors d'une réunion urgente d'apporter leur soutien à la crise financière que traverse actuellement l'autorité palestinienne.

Une grave crise financière affecte le budget palestinien du fait de la déduction par Israël de millions de dollars de recettes fiscales perçues pour le compte des Palestiniens et du refus du gouvernement palestinien de recevoir uniquement une partie, réclamant la totalité des recettes.

Les ministres arabes des finances avaient annoncé dimanche leur engagement envers les décisions de la Ligue des Etats arabes d'activer un filet de sécurité financière mensuel de 100 millions de dollars pour soutenir le budget du gouvernement palestinien destiné à faire face à la crise financière actuelle.

JAPON: Sécurité renforcée avant le sommet du G20 à Osaka

Les autorités japonaises ont renforcé les mesures de sécurité à l'approche du sommet du G20 qui se déroulera vendredi et samedi en Osaka la troisième ville du pays.

Plusieurs consignes à bagages et poubelles sont désormais interdites d'accès à l'aéroport Kansai d'Osaka au Japon et dans les principales gares ferroviaires de la préfecture éponyme à l'approche du sommet du G20 qui se déroulera vendredi et samedi dans la troisième ville du pays. La compagnie West Japan Railways a ainsi bloqué les accès aux consignes automatiques, lesquelles ont été vidées. En gare d'Osaka, où des voyageurs semblaient perturbés par ces mesures, les compagnies ont aussi demandé aux clients d'emporter leurs déchets avec eux, ont indiqué des médias locaux. La sécurité a aussi été renforcée à l'aéroport international du Kansai en baie d'Osaka, porte d'accès à l'ouest du Japon.

Certaines consignes ont été fermées, tandis que des poubelles ont été enlevées.

Par ailleurs, outre des restrictions à la circulation sur des autoroutes, le service de navette routière entre l'aéroport et la région du Kansai sera fermé de jeudi à dimanche. L'opérateur a conseillé aux voyageurs d'emprunter le train.

RUSSIE: Lavrov espère que la crise au sein du Conseil de l'Europe sera bientôt résolue

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exprimé l'espoir que la crise au sein du Conseil de l'Europe sera «bientôt résolue», soulignant que «la coopération entre la Russie et le Conseil de l'Europe vise à instaurer un dialogue actif avec la société civile».

Intervenant lors d'une réunion avec les dirigeants d'ONG régionales russes, le chef de la diplomatie russe a affirmé hier qu'il espère que «la crise provoquée par la minorité russophobe sera résolue une fois pour toutes en reprenant les principes inscrits dans la charte de cette organisation, qui exige des droits égaux pour les délégations de tous les pays membres du Conseil de l'Europe», a indiqué l'agence Tass.

Notant que le Conseil de l'Europe a réalisé que le statut actuel de la Russie était inacceptable, M. Lavrov a estimé que «la participation russe à la



conférence des organisations internationales non gouvernementales est une bonne occasion de faire des efforts dans cette direction».

«Malheureusement, ces dernières années, la société civile russe a été sous-représentée lors de ces événements», a déploré le ministre russe.

«Je pense qu'il est essentiel d'élargir notre présence au sein du Conseil de l'Europe, via des ONG basées en Russie et spécialisées dans la défense des droits de

l'Homme, en particulier des droits et des intérêts de nos concitoyens», a-t-il, en outre, souligné.

En avril 2014, la délégation russe à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a été privée de ses droits fondamentaux, notamment du droit de vote, à cause de la situation en Ukraine et après la réunification de la Crimée avec la Russie.

En réponse, Moscou avait décidé de suspendre sa participation aux activités de l'Assemblée et le versement de sa contri-

bution financière au budget du Conseil de l'Europe.

En avril 2019, les membres de l'Assemblée du Conseil ont approuvé une résolution sur le rôle et la mission de l'Assemblée, qui insiste expressément sur la nécessité de maintenir le statut de membre de la Russie au sein de l'instance européenne et demande à Moscou de constituer une délégation.

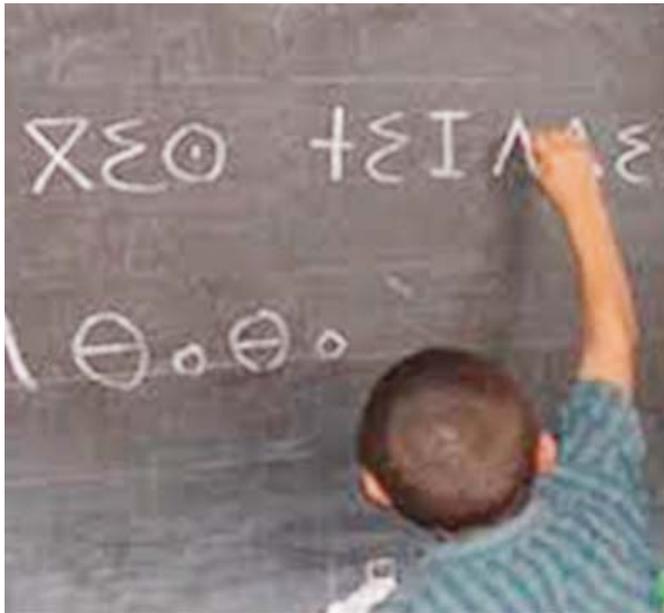
La réunion ministérielle du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Helsinki les 16 et 17 mai, a adopté une déclaration selon laquelle tous les Etats membres devaient participer aux travaux du Comité des ministres et de l'Assemblée parlementaire sur un pied d'égalité.

Les ministres des Affaires étrangères ont également déclaré qu'ils se féliciteraient de la participation de toutes les délégations nationales à la session de l'Assemblée prévue du 26 au 28 juin.

EDUCATION

Le HCA plaide pour la suppression de l'aspect facultatif frappant l'enseignement de tamazight

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a souligné, hier à Alger, la nécessité d'amender la loi d'orientation sur l'éducation nationale de janvier 2008 pour supprimer l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight à l'école.



«Le verrou qu'il faut faire sauter est l'aspect facultatif de l'enseignement de Tamazight. Il faut débattre davantage de la nécessité d'amender la loi d'orientation de l'Education nationale. Cette loi doit s'adapter aux données de la Constitution de 2016 qui a élevé Tamazight au rang de langue nationale et officielle», a-t-il déclaré à l'APS en marge d'une réunion préparatoire du forum de formation des enseignants de Tamazight de la wilaya d'Alger.

Si El Hachemi Assad a jugé «nécessaire» de faire des propositions dans ce sens, soulignant l'importance que le HCA et le ministère de l'Education nationale se concentrent sur cette question.

Le SG du HCA a reconnu, néanmoins, que «beaucoup de travail a été accompli» et que les avancées sont «visibles, notamment depuis 2014». «Il faut positiver et consolider les avancées», a-t-il ajouté, plaidant pour l'élaboration d'un plan afin de «planifier ce processus de généralisation graduelle de l'enseignement de Tamazight» à travers les 27.000 établissements scolaires que compte le pays. «Une responsabilité qui incombe aux institutions de l'Etat: c'est le rôle du ministère de l'éducation et du HCA», a-t-il soutenu.

L'objectif est d'atteindre une «couverture nationale», selon Si El Hachemi Assad,

précisant qu'actuellement, l'enseignement de Tamazight est introduit dans 44 sur les 48 wilayas d'Algérie. Evoquant les difficultés d'ordre pédagogique, signalées par les enseignants, le SG du HCA a affirmé que les cadres de l'Education nationale de la wilaya d'Alger ont été conviés ce lundi à une rencontre au siège du HCA pour préparer l'atelier de formation prévu du 7 au 10 juillet pour les enseignants de Tamazight.

Cet atelier «traduit l'engagement du HCA à accompagner l'effort du ministère de l'Education à accompagner les enseignants sur le plan pédagogique, mais il constitue aussi l'occasion de débattre des problèmes socio-professionnels des enseignants de Tamazight», a-t-il indiqué.

L'atelier, a-t-il poursuivi, sera également l'occasion de débattre des autres difficultés, encourager la structuration des enseignants de Tamazight en association et mettre en place un cadre d'échange et de débat.

Un premier atelier de formation pour les enseignants de Tamazight des wilayas de l'Ouest du pays a été organisé il y a quelques mois à Ain Témouchent. Un autre sera organisé prochainement pour les enseignants des wilayas de l'Est du pays, a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette réunion préparatoire du forum de formation des

enseignants de Tamazight de la wilaya d'Alger, M. Moussa Abbas, inspecteur central au ministère de l'Education nationale, a souligné, pour sa part, la nécessité de se doter d'un plan pour la généralisation de l'enseignement de Tamazight, appelant les inspecteurs à faire des propositions dans ce sens. Abondant dans le même sens, le directeur de l'Education nationale d'Alger centre, Nouredine Khaldi, a estimé que l'aspect facultatif de l'enseignement de Tamazight constitue le «principal obstacle» à sa généralisation, plaidant pour l'amendement de l'arrêté ministériel relatif à l'enseignement de cette langue.

Le directeur de l'Education nationale d'Alger Est, Lahbib Abidat, a mis l'accent, de son côté, sur la nécessité de sensibiliser les parents sur l'importance d'enseigner Tamazight à leurs enfants et de revoir les emplois du temps pour encourager les élèves à étudier Tamazight. La directrice de l'Education nationale d'Alger Ouest, Sonia Gaïd, a relevé, quant à elle, l'effort déployé par sa direction pour la généralisation de l'enseignement de Tamazight dans sa circonscription qui compte, actuellement, 3996 élèves, assurant que 33 postes budgétaires sont à pourvoir pour la prochaine rentrée scolaire (2019/2020) pour consolider cet effort.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : 000201015000581

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°24/2019

Le wali de la wilaya d'Adrar représenté par le Directeur des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar relance suite à une infructuosité un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Le deuxième fois pour la prise en charge des travaux de réalisation du projet : Construction et Equipement de 50 Classes au Profit des Ecoles Coraniques à Travers la Wilaya d'Adrar réparties comme suit :

Lot	L'ECOLE
Lot N° 12 : Commune Timokten	01 Classe Hai Bled El Mahdi
	01 Classe Hai Akhanous
Lot N° 23 : Commune de Ksar Kaddour	01 Classe Sidi Mansour
	01 Classe Almasjid Alatik Injallou
Lot N° 25 : Commune de Timiaouine	01 Classe Almasjid Alatik Timiaouine (A)
	01 Classe Almasjid Alatik Timiaouine (B)

Dans le cadre de l'opération inscrite sous le N°: **015/FSDRS/WA/DPSB/2014**
Intitulé: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 50 CLASSES AU PROFIT DES ECOLES CORANIQUES A TRAVERS LA WILAYA D'ADRAR(FSDRS 2014)

Cet présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises ayant la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie deux (II) ou plus ; peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar, (sis près de l'hôtel des finances) le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au 21^{ème} jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel n°.....l'objet de l'appel d'offres », comme suit :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ADRAR
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 24/2019

Projet : construction et équipement de 50 classes au profit des écoles coraniques à travers la wilaya d'Adrar.
DANS LE CADRE DE L'OPERATION: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 50 CLASSES AU PROFIT DES ECOLES CORANIQUES A TRAVERS LA WILAYA D'ADRAR(FSDRS 2014)

A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Le dossier de candidature contient

- 1 - Une déclaration de candidature (remplie, signée et cachetée);
 - 2 - Une déclaration de probité (remplie, signée et cachetée);
 - 3 - Les statuts pour les sociétés
 - 4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - 5 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - 5-a/ Capacités professionnelles :
Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie deux (II) ou plus
 - 5-b/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les attestations d'activités des trois(03) dernières années et les références bancaires.
 - 5-c/ Capacités techniques :
 - c-1 liste des moyens humains
 - c-2 liste des moyens matériels.
 - c-3 références professionnelles domaine bâtiment.
- les références doivent être justifiées par les attestations de bonne exécutions dans le domaine du bâtiment établies durant les 10 dernières années .

B / L'offre technique contient:

- 1- Une déclaration à souscrire (remplie, signée et cachetée).
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui prévoit ce qui suit :
 - Le délai d'exécution.
 - Les moyens humains et matériels mis à la disposition du projet avec justification nécessaires
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C/ L'offre financière contient:

- 1 - La lettre de soumission (remplie, signée et cachetée);
- 2 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie, signée et cachetée);
- 3 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (remplie, signée et cachetée);

Présentation des offres cachetées et scellées :

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois mois(03) à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar, prêt de l'hôtel des finances Adrar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn ».

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

BATNA:

40 participants aux formations sur les mesures de sécurité des métiers de tailleurs de pierre

Quarante (40) artisans issus des différentes régions du pays participent aux travaux des 2 sessions nationale de formation sur les mesures de sécurité et de prévention des accidents du travail chez les tailleurs de pierre et ceux exerçant des activités similaires ouvertes dimanche à Batna.

Cette formation de 3 jours tenue au centre de formation dépendant de la Société algérienne des assurances (SAA) axera sur les différents aspects de prévention professionnelle relative aux métiers de taille de pierres et autres activités similaires, a précisé à l'APS la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Mme. Fiziya Barchiche, ajoutant que ces formations sont destinées au profit des professionnels de ce métier venus de 14 wilaya. La sensibilisation des artisans versés dans ce domaine sur la dangerosité de cette activité du point de vue sanitaire, social et professionnel, l'importance de l'utilisation des outils personnels de protection, le suivi médical régulier, la régularisation de la situation des tailleurs de pierre vis-à-vis de la sécurité sociale et l'inscription dans le registre de l'industrie et de l'artisanat pour pouvoir bénéficier des avantages accordés par la sécurité sociale et la retraite, figurent parmi les objectifs de cette manifestation qui a été mise à profit pour sensibiliser les responsables des communes et des chambres de métiers sur l'importance de recenser les artisans pratiquant cette activité pour "un meilleur suivi sanitaire, social et économique", selon la même responsable. Le choix de Batna pour abriter ces 2 sessions de formation organisées à l'initiative de l'Agence nationale de l'artisanat en collaboration avec les directions locales du tourisme et de l'emploi et la chambre de l'artisanat et des métiers, n'a pas été fortuit, car cette wilaya compte le plus grand nombre d'artisans versés dans ce domaine activant de manière réglementaire notamment dans



la région Tkout, qui recense le plus grand nombre de personnes atteintes de maladies respiratoires et la silicose engendrées par ce métier, selon la même responsable. Cette formation encadrée par des spécialistes en la matière avait été précédée, il y a un mois par une visite de terrain dans la région de Tkout au cours de laquelle, un contact direct avec les artisans tailleurs de pierre de la région avait été établi et leur préoccupations notées et discutées, a rappelé la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, faisant part de l'organisation "prochaine" de session similaire dans cette région. Les efforts «se poursuivent pour doter les praticiens de ce métier de toutes les informations utiles et nécessaires en vue de réduire ses

retombées négatives notamment sur les plans santé», a assuré la même responsable. La première journée de cette manifestation a été ponctuée par la présentation d'interventions sur les «dangers de ce métier notamment la silicose», «le cadre légal relatif à la protection des artisans à travers le médecin du travail», «les dangers environnementaux causés par ce métier» et autres relatives à la sensibilisation, la prévention et l'accompagnement. Les travaux de ces 2 sessions de formation se poursuivent dans le cadre de groupes de travail pour la présentation de cours théoriques et pratiques au profit des participants, en plus de débats pour répondre aux préoccupations des professionnels de ce métier.

ÉTATS-UNIS : Un musée pop-up à Disneyland pour le 90^e anniversaire de Mickey

Un musée pop-up a été créé au parc Disney d'Anaheim en Californie pour célébrer le 90^e anniversaire de Mickey. Ce musée temporaire, baptisé Pop-up Disney, a ouvert fin avril et fermera en octobre. Ses visiteurs traversent une série de galeries fantaisistes, immersives et familiales honorant la célèbre souris créée par Walt Disney.

Il y a huit salles thématiques dans le musée, dont l'amour de Mickey et Minnie, les amitiés de Mickey, Mickey à travers le monde et Mickey à Disneyland. Chaque salle est dotée de présentations visuelles inspirées du personnage le plus important de la riche histoire de Disney. Alimentant une tendance tout à fait moderne en matière d'installations artistiques, ces animations vives et attrayantes servent aussi de décor aux visiteurs prenant des photos de famille et des selfies. Tim Molyneux, directeur principal des opérations pour Pop-up Disney, cité par l'agence Chine nouvelle, a indiqué que le musée attirait quotidiennement environ 1.500 visiteurs venus du monde entier. «Ce musée interactif est compatible avec les réseaux sociaux et il est idéal pour les photos», a-t-il noté, ajoutant que le site a été témoin de certains moments mémorables tels que des fêtes d'anniversaire et des propositions en mariage.

ORAN :

Premier forum sur le tourisme et le patrimoine de la région de Gdyl



Un premier forum sur le tourisme et le patrimoine de la région de Gdyl se tiendra samedi dans cette ville de l'est d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. 70 participants prendront part à cette rencontre, organisée à l'initiative de l'association du développement durable "Boudour" au niveau de la salle polyvalente de la ville, a indiqué son président.

Ce forum, qui mettra en exergue les atouts culturels et le patrimoine touristique de Gdyl, sera animé par des universitaires et des spécialistes en patrimoine et en développement local, ainsi que des

représentants des secteurs du tourisme, de la culture, de l'environnement et des forêts, a précisé Mohamed Akroum.

Des ateliers, traitant de l'histoire de la région de Gdyl, du tourisme et du patrimoine ainsi que du développement de cette localité surplombant la mer, sont prévus au programme.

Considérée comme l'une des plus belles régions d'Oran, Gdyl abrite le plus beau village touristique de la wilaya, connu sous le nom de Kristel réputé pour ses sites naturels féériques, son littoral pittoresque et ses terres fertiles

qui produisent certains types de légumes, notamment la laitue croustillante et le radis.

Cette région est réputée aussi pour l'activité de pêche traditionnelle avec son port de pêche et son plan d'eau, son lac Tilamine s'étendant sur une surface de 2400 has classé sur la liste Ramsar des zones humides. Cette zone humide est chaque année le lieu de passage et de nidification de plusieurs oiseaux, dont le flamant rose. Gdyl compte une forêt Ras El Ma, avec ses eaux fraîches et un site archéologique "Tebbana".

CINÉMA

«Toy Story 4» se joue du box-office

Le box-office nord-américain est un jeu d'enfants pour «Toy Story 4» qui s'est imposé à la première place avec 118 millions de dollars de recettes dès son premier week-end d'exploitation, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le quatrième volet des aventures du cowboy Woody et de Buzz l'Éclair réalise toutefois une arrivée sur les écrans un peu moins bonne qu'escompté.

Sur la base de ses «excellentes critiques», le magazine Variety lui promet cependant de rester en salles «jusqu'au bout de l'été». Dans ce nouvel opus des studios Pixar-Disney, Woody, délaissé par Bonnie, profite d'un voyage en camping-car pour convaincre Forky, fabriquée par la petite fille avec une fourchette et trois bouts de ficelle, qu'il est bien un jouet.

C'est une poupée beaucoup moins sympathique qui se place en deuxième position

du box-office. Le film d'horreur «Child Play» et sa «Poupée du Mal» a engrangé 14,1 millions de dollars pour son premier week-end en salles.

C'est un bon résultat pour ce remake d'un film de 1998, avec Mark Hamill et Aubrey Plaza, dont les coûts de production n'ont pas dépassé dix millions de dollars.

La troisième place reste à «Aladdin» avec Will Smith dans le rôle du génie, grâce à des recettes de 12,2 millions. Depuis sa sortie il y a cinq semaines, le film de Disney a engrangé 287 millions de dollars en Amérique du Nord.

Pour leurs nouvelles aventures, les «Men in Black» sont relégués à la quatrième place avec des recettes de 10,8 millions, alors qu'ils s'étaient propulsés en haut du classement dès leur sortie la semaine dernière. Sur les deux semaines, ils ont rapporté 52,7 millions. Pour ce volet, «Men in Black: International», le haut de l'affiche est occupé

par Tessa Thompson, Chris Hemsworth, Liam Neeson et Emma Thompson qui reprend son rôle d'«agent O» en lutte contre des envahisseurs extraterrestres.

La cinquième place revient au film d'animation «Comme des bêtes 2» qui a engrangé 10,3 millions sur le week-end et 117 millions en trois semaines.

Voici le reste du Top 10:

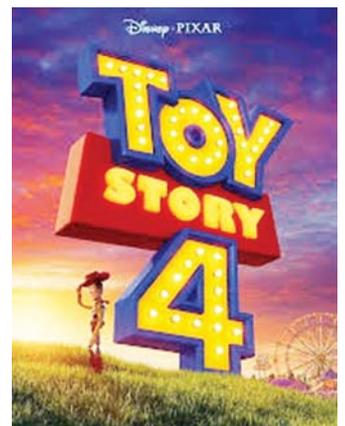
6 - «Rocketman», biopic sur la vie d'Elton John: 5,6 millions (77 millions en quatre semaines)

7 - «John Wick Parabellum»: 4,1 millions (15,6 millions en six semaines)

8 - «Godzilla 2 - Roi des Monstres»: 3,7 millions (102 millions en quatre semaines)

9 - «X-Men: Dark Phoenix»: 3,6 millions (60 millions en trois semaines)

10 - «Shaft», un film policier avec Samuel L. Jackson: 3,6 millions (16 millions en deux semaines).



SPORTS

Le wali d'Alger adresse des mises en demeure aux entreprises et bureaux d'études pour les retards accusés dans la réalisation de projets de sports

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a adressé, dimanche, des mises en demeure aux entreprises et bureaux d'études chargées de la réalisation de nombreux projets dans le secteur de la jeunesse et des sports au niveau de la capitale pour les retards accusés dans la réalisation des travaux, promettant d'appliquer les sanctions y afférentes.

Lors d'une visite d'inspection aux chantiers des projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports à Birtouta, à Draria et à Chéraga, le wali a donné des instructions pour adresser des mises en demeure aux entreprises et aux bureaux d'études chargées de ces projets, et appliquer les sanctions résultant des retards enregistrés dans leur réalisation.

Au niveau des chantiers de réalisation de deux piscines olympiques à Ouled Chebel et Tassala El Merdja, M. Sayouda a mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais de livraison prévus dans le cahier de charges et rattraper le déficit accusé, affirmant que le travail de réalisation de certaines infrastructures sportives enregistraient un taux de réalisation avancé et seraient livrés dans les délais impartis.

Après avoir fustigé ce qu'il a qualifié de «négligence» dans certains chantiers, le wali a ordonné l'entrepreneur et le bureau d'études en charge de la réalisation de la piscine olympique de Ouled Chebel de réduire la durée de livraison de ce projet à 18 mois au lieu de 30 mois.

Au niveau du chantier du stade communal de Douéra, les mêmes mesures ont été prises où une mise en demeure a été adressée à l'entreprise réalisatrice pour non respect des normes de réalisation et des délais impartis. Inspectant le projet de réalisation du stade de Douéra (40.000 places), le wali a entendu un exposé présenté par le directeur des équipements publics de la wilaya, Mohammed Berkoune sur les différents obstacles d'ordre technique rencontrés dans la réalisation de ce projet, lancé en 2004 sur une superficie de 38 hectares.

A son passage au projet de stade de Douéra, il a précisé que la partie financée était en cours de réalisation dans les délais impartis, expliquant que «l'envergure du projet nécessite une rallonge de 10 milliard de dinars».

Le dossier de ce projet est au niveau du ministère des finances et des promesses ont été formulées pour financer une partie de ce projet d'ici la fin d'année en cours, tandis que les parties restantes seront financées par d'autres sources, notamment le Fonds de la wilaya.

Il a annoncé, dans ce sens, une visite prévue la semaine prochaine au niveau du projet «du stade de Berraki», afin de s'enquérir du taux d'avancement des travaux. Lors de son inspection du chantier du projet de réalisation d'un complexe sportif à la commune de Cheraga, comportant une piscine semi-olympique et une salle omnisport et d'athlétisme, le ministre a exprimé sa satisfaction quant au taux d'avancement des travaux dont la réalisation avance à un rythme appréciable.

Une partie du projet en question devrait être réceptionnée à la fin du mois d'août, selon les explications techniques fournies par le wali délégué de Chéraga, Mohamed Smail qui a affirmé qu'il avait adressé, à son tour, des mises en demeure aux entreprises de réalisation retardataires, afin de les contraindre à respecter le cahier de charges et de livrer le projet dans les délais fixés.

M. Sayouda a souligné que la wilaya d'Alger accordait un intérêt particulier aux projets de sports et de la jeunesse, ayant bénéficié de projets sportifs en cours de réalisation (piscines semi-olympiques, salles omnisports, maisons de jeunes, stades de proximité et communaux), dont le budget s'élève à 1200 milliards de centimes, et ce dans le cadre du budget des initiatives pour jeunes et des pratiques sportives (en dehors du budget des grands projets du secteur), lesquels seront livrés de manière graduelle afin de les mettre à la disposition des jeunes pour pratiquer les différentes disciplines sportives et de divertissement.

Il a rappelé que la wilaya d'Alger avait consacré 34 écrans géants installés au niveau des maisons de jeunes et des places publiques à Alger afin de permettre aux supporters de l'équipe nationale de suivre les différentes rencontres de la sélection algérienne programmées dans le cadre de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

APS

HANDI-TENNIS DE TABLE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE): Des qualifications aux JP-2020 en ligne de mire

Le handi-tennis de table algérien renouera avec la compétition officielle, à l'occasion du Championnat d'Afrique ITTF/Afrique (hommes et dames), prévu du 29 juin au 2 juillet à Alexandrie (Egypte), avec l'objectif d'enregistrer des points en vue d'une qualification historique aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

«Le rendez-vous africain est le premier pour les six pongistes messieurs sélectionnés sur lesquels on a fixé des objectifs notamment en individuel, avec des joueurs qui peuvent décrocher une qualification pour Tokyo», a indiqué à l'APS, l'entraîneur national Fakhreddine Sebja.

Le choix du staff technique pour les Championnats d'Afrique s'est porté sur les six meilleurs pongistes algériens du moment issus des clubs d'Ansar Sétif et Wissal Bordj Bou Arréridj, lesquels se sont distingués lors des compétitions nationales. Il s'agit de Kheireddine Zaidi (classe 5) et Lakhdar Soualem (classe 4) de Bordj Bou Arréridj et des pongistes sétifiens, Achour Abbasi et Farid Merazka (classe 7), Madani Zerigui et Karim Boumedouha (classe 10).

Le responsable technique table sur quatre podiums dans les classes 4, 7 et 10, avec la présence des meilleurs du continent, égyptiens et nigériens, entre autres. Par contre chez la classe 5, M. Sebja estime qu'il est très difficile d'être sur le podium. En plus des épreuves individuelles, l'Algérie participera au tournoi par équipes.

L'importance des joutes d'Alexandrie réside



dans le fait qu'elles offrent 50 points aux champions et un peu moins à ceux qui complètent le podium. Des points qui permettent aux pongistes d'améliorer leur classement mondial et pouvoir arracher un billet pour Tokyo (25 août-6 septembre 2020).

L'international Paralympique de tennis de table fédération, chargé de gérer la discipline a instauré en 2019, un calendrier de compétitions de qualification (continental et des Opens), étalé sur plus d'une année où les pongistes doivent gagner des points pour espérer se qualifier pour Tokyo.

« Nos pongistes ont une première occasion pour améliorer leurs classements, à l'occasion de la CAN, mais aussi lors

du Grand Prix international prévu également à Alexandrie du 24 au 28 juin. Deux tournois où nos joueurs doivent se mettre à l'évidence pour avancer dans leurs performances». En prévision de ces deux échéances, les pongistes algériens ont bouclé un stage pré-compétition, le 22 juin à Sétif au centre El Bez, consacré aux dernières retouches technique et technico-tactiques, avec des séances de projection vidéo, de la récupération...etc.

« Le gros du travail s'est effectué au niveau des clubs (préparation physique, endurance...), une fois en équipe nationale, les pongistes axeront le reste du travail sur la gestion d'un match sur tous les plans», a expliqué

l'entraîneur national, ajoutant qu'il avait débuté son travail avec une présélection de 17 joueurs dont des filles, avant d'en sélectionner douze, puis les six qui vont défendre les chances du handi-tennis de table algérien.

Il convient de rappeler que la dernière participation algérienne à une compétition africaine remonte à 2003, avec les Jeux africains à Abuja au Nigeria. Pour le Grand Prix international de la discipline, outre l'Algérie, le tournoi devra réunir 19 pays: Egypte, Corée du Sud, Afrique du Sud, Japon, Inde, Thaïlande, Irak, Allemagne, France, Suède, Belgique, Arabie saoudite, Koweït, Côte d'Ivoire, Hollande, Malaisie, Indonésie, Grèce et Kazakhstan.

GRAND PRIX DE LA VILLE D'ORAN DE SAUT D'OBSTACLES: Le cavalier Boulesbiaat Moundir remporte le prix 3 étoiles

Le cavalier Boulesbiaat Moundir du club Haras étoile de l'est de Constantine a remporté le prix 3 étoiles de saut d'obstacles comptant pour la 2e semaine du grand prix de ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles, clôturé samedi soir au centre équestre «Cavalier d'Oran» dans la commune d'Es-Sénia.

Le cavalier Boulesbiaat montant «Ramon» s'est illustré en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,30 mètre, devant Léna Boutekdjiret du Club équestre de Ouled Fayet enfourchant «Vegas des forêts» et Ali Boughrab du club hippique de la Mitidja Blida sur «Chou-

rouk». Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé 23 cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus. L'épreuve des juniors sur des obstacles de 1,20 mètre a été remportée par Samy Sahraoui du club Haras étoile de l'Est de Constantine sur sa monture «Shilling de Keos». Cette manifestation de sports équestres, organisée durant deux semaines par le club hippique «Cavalier d'Oran» en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, a enregistré la participation de plus de 100 cavaliers cadets, juniors et seniors représentant les différentes clubs équestres du pays. Deux weekends durant, les meilleurs couples ca-

valiers et cavalières présents à Oran ont rivalisé, au grand plaisir des spectateurs, dans 32 épreuves dont les deux grands prix, deux et trois étoiles. Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le grand prix qui a tenu toutes ses promesses offrant un beau spectacle. A rappeler que le grand prix deux étoiles, disputée la semaine dernière a été remporté par le cavalier Boughrab Ali du club hippique de la Mitidja de Blida. Les lauréats de ce grand prix de la ville d'Oran ont été récompensés par des trophées et médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne.

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE U16 GARÇONS (3E JOURNÉE): Victoire de l'Algérie devant le Bahreïn (61-52)

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) a remporté sa seconde victoire au Championnat arabe des nations de la catégorie, en

battant son homologue du Bahreïn par 61-52, pour le compte de la 5e journée de compétition disputée dimanche au Caire (Egypte). C'est la 2e victoire de l'Al-

gérie après celle remportée devant la Tunisie (64-59) contre deux défaites devant respectivement, le Liban (52-88) et l'Arabie saoudite (41-57). A l'issue du tour

préliminaire, les quatre meilleures équipes du classement disputeront les demi-finales prévues lundi, alors que la finale est programmée mardi.

CAN-2019 DE FOOTBALL / ALGÉRIE : Les Verts s'offrent une personnalité

Même si la sélection algérienne de football n'a pas réalisé le match parfait dimanche soir face au Kenya (2-0) pour son entrée en lice à la CAN-2019 en Egypte, beaucoup de signes positifs ont été relevés dans la prestation des «Verts».

Comme il fallait s'y attendre, les coéquipiers du nouveau capitaine Riyad Mahrez ont répondu présent dès les premières minutes de la partie.

Ils ont «asphyxié» leur adversaire du jour, loin d'être un foudre de guerre, et surtout gagner les duels, histoire de marquer leur territoire face à une équipe kenyane qui signait son retour sur la scène continentale après 15 ans d'absence.

La différence de palier entre les deux équipes se ressentait au fil des minutes.

Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi ont su maîtriser leur sujet durant la majeure partie du match, évitant notamment de tomber dans le piège de la facilité.

Ils sont ainsi parvenus à dissiper les doutes au bout de la première période avec deux buts signés Bounedjah (34e, sur penalty) et Mahrez (42e).

A ce moment-là de la rencontre, les «Verts» tenaient déjà leur victoire entre les mains et n'avaient plus qu'à gérer la suite des débats.

La sélection nationale, toutes générations confondues, avait souvent éprouvé des difficultés lors des matches inauguraux.

Et les statistiques sont là pour le confirmer : depuis la première participation en 1968, les Algériens ont disputé 17 éditions, ne gagnant que 4 fois le match d'ouverture : 1982 face à la Zambie (1-0), 1984 devant le Malawi (3-0), 1990 face au Nigeria (5-1) et 2015 contre l'Afrique du Sud (3-1).

L'Algérie a assuré donc l'essentiel au début du rendez-vous égyptien, deux années après avoir été tenue en échec par le Zimbabwe (2-2), à l'occasion de son entrée en lice à la CAN-2017 au Gabon.

Ce cinquième succès inaugural face aux «Harambee stars» pourrait être le signal de la «résurrection» d'une équipe en pleine reconstruction et dont l'objectif est de jouer son va-tout jusqu'au bout dans cette 32e édition de CAN.

Confirmer face au Sénégal

Jeu prochain au stade 30-Juin du Caire (18h00 algériennes), les «Verts» affronteront un adversaire d'un autre calibre, le Sénégal, facile vain-



queur dimanche de la Tanzanie (2-0), en l'absence de son joueur-vedette Sadio Mané (Liverpool), suspendu pour cumul de cartons et dont le retour se fera face à l'Algérie.

Le duel tant attendu de ce groupe C sera certainement àprement disputé entre deux sélections qui tâcheront, chacune, de terminer en tête de cette poule.

L'enjeu sera donc de taille, d'autant plus qu'un deuxième succès de suite pour l'une ou l'autre équipe sera synonyme de qualification pour les 1/8 de finale.

L'Algérie va rencontrer les «Lions de la Teranga» pour la troisième fois de suite en phase finale du tournoi continental.

Lors de la CAN-2015 en Guinée-équatoriale, les «Fennecs» s'étaient imposés 2-0 avant que les deux pays ne fassent match nul deux années plus tard à la CAN-2017 au Gabon (2-2).

Déjà mis sur orbite, les «Verts» seront appelés à confirmer leur bonne entame de tournoi face aux Sénégalais, considérés par les observateurs comme l'un des favoris pour le sacre final.

«Face au Sénégal, ce sera un rendez-vous difficile, on joue face au favori de cette CAN, dernier mondialiste, il y aura l'entrée en jeu de Sadio Mané.

Ce sera difficile, j'espère que nous serons prêts pour

cette rencontre», a indiqué Belmadi.

Si l'Algérie pourra disposer de l'ensemble de son effectif pour ce deuxième match de la compétition, le Sénégal sera probablement privé des services de son défenseur central Salif Sané (Schalke 04/ Allemagne), blessé à la cheville dimanche face à la Tanzanie.

Au terme de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le

poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec un zéro pointé. Lors de la deuxième journée prévue jeudi, l'Algérie défilera le Sénégal (18h00 algériennes), alors que la Tanzanie affrontera son voisin le Kenya (21h00 algériennes). Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les 1/8 de finale.

Fiche technique

Fiche technique du match Algérie - Kenya (2-0, mi-temps 2-0), disputé dimanche soir au stade du 30-Juin (Le Caire), pour le compte de la première journée (Groupe C) de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019), qui se déroule du 21 juin au 19 juillet en Egypte :

Stade du 30-Juin (Le Caire). Temps chaud. Affluence moyenne. Terrain en bon état. Arbitrage du Malien Mahamadou Keita, assisté du Tchadien Issa Yaya et du Guinéen Sidiki Sidibé.

Buts : Bounedjah (33' sp), Mahrez (43') Algérie
Avertissements : Abud (12'), Otieno (18') Kenya

Composition des équipes :

Algérie : M'Bolhi, Atal, Bensebaini, Benlamri, Mandi, Guedioura (Abeid 70'), Mahrez (Cap), Bennacer, Bounedjah (Delort 80'), Feghouli, Belaïli (Brahimi 74').
Entraîneur : Djamel Belmadi.
Kenya : Matasi, Otieno, Omar Khamis Abud, Musa Mayeko, Okumu, Olunga, Wanyama (Cap), Kahata (Juma 46'), Odhambo (Athuman 89'), Masika, Omondi (Omolo 71').
Entraîneur : Sébastien Migné.

Le point du Groupe C

Le point du Groupe «C» de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), actuellement en cours en Egypte, à l'issue de la première journée, disputée dimanche :

Dimanche :

Sénégal - Tanzanie 2-0
Algérie - Kenya 2-0

Classement :

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1). Algérie	3	1	1	0	0	2	0	+2
-). Sénégal	3	1	1	0	0	2	0	+2
3). Tanzanie	0	1	0	0	1	0	2	-2
-). Kenya	0	1	0	0	1	0	2	-2

Reste à jouer :

Judi, 27 juin :
Sénégal - Algérie
Kenya - Tanzanie
Lundi, 1er juillet :
Kenya - Sénégal
Tanzanie - Algérie.

Débuts réussis pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de football a bien démarré la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), actuellement en cours en Egypte, en dominant son homologue kenyane (2-0, mi-temps 2-0), en match disputé dimanche soir, au stade du 30-Juin (Le Caire), pour le compte de la première journée, Groupe C.

Un succès convainquant, compte tenu du bon rendement de l'équipe nationale, particulièrement en première mi-temps, pendant laquelle les pouillains du coach Djamel Belmadi avaient fait preuve d'une très bonne organisation sur le terrain, en développant du beau jeu et en se procurant un grand nombre d'occasions.

Les deux buts de la rencontre ont d'ailleurs été inscrits pendant ce premier half.

Tout d'abord par l'avant-centre Baghdad Bounedjah, ayant transformé à la 33e un penalty obtenu par le Niçois Youcef Atal, puis par le stratège de Manchester City, Ryad Mahrez qui a doublé la mise à la 43e, après une belle passe en retrait d'Ismaël Bennacer, l'actif milieu de terrain d'Empoli.

Le tir a été détourné au passage par le N3 de la sélection kenyane, Khamis Abud, qui en avait complètement modifié la trajectoire, mais ce deuxième but a tout de même été attribué au capitaine des Verts.

Après la pause, et même s'ils menaient déjà confortablement au score, les Camarades du «Citizen» Ryad Mahrez ont continué à jouer avec la même hargne, comme en témoignent les deux tentatives d'Ismaël Bennacer et Sofiane Feghouli, intervenues successivement, juste après le retour des vestiaires.

Les entrées en jeu de Yacine Brahimi, Mehdi Abeid et Andy Delort sont intervenues au bon moment pour redynamiser le jeu des Verts, qui semblait avoir commencé à s'enrayer après l'heure de jeu, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous.

Côté kenyan, aucune action ne mérite vraiment d'être signalée, tant leurs rares incursions «manquaient de punch».

Le gardien Algérien Raïs Wahab M'Bolhi a d'ailleurs passé une soirée relativement tranquille.

Le score est donc resté de deux buts à zéro, jusqu'au coup de sifflet final, mais ce résultat a suffi au bonheur des Algériens, car il les place à la première place du Groupe «C» à l'issue de cette première journée, à égalité de points avec le Sénégal, qui un peu plus dans l'après-midi avait dominé la Tanzanie (2-0), grâce notamment aux réalisations de Keita (28') et Diatta (64').

Derrière l'Algérie et le Sénégal, «les vaincus» Kenya et Tanzanie sont également ex-aequo à la troisième place, mais avec zéro point au compteur, et une différence de buts défavorable de moins deux.

La prochaine journée est prévue le 27 juin courant, au Caire. L'Algérie sera opposée au Sénégal alors que le Kenya sera appelé à défier la Tanzanie. Cette phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) se déroule du 21 juin au 19 juillet en Egypte.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés en huitièmes de finale.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie - Kenya (2-0), disputé ce dimanche soir au stade du 30 juin du Caire, dans le cadre de la 1re journée (Gr.C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet) :

● Djamel Belmadi (sélectionneur/ Algérie) :



«Toutes les équipes qualifiées de favorites ont eu des difficultés en ce début du tournoi à l'image de l'Egypte, ou encore le Maroc. Nous avons

bien préparé cette rencontre, ce n'est pas le Kenya qui a été faible, mais c'est nous qui avons fait le travail, sans aucune prétention. En deuxième période, j'ai senti que les joueurs voulaient gérer le match. Je suis content et satisfait de cette entame de la compétition, je ne vais pas faire la fine bouche. Pour Mahrez, nous devons éviter de faire focus sur lui, il

fait le laisser tranquille.

Aujourd'hui, il marqué et il a réalisé ce qu'il devait faire. Concernant le prochain match face au Sénégal, ça sera un rendez-vous difficile, on joue face au favori de cette CAN, dernier mondialiste, il y'aura l'entrée en jeu de Sadio Mané. Ça sera difficile, inshallah on sera prêts pour cette rencontre».

● Sébastien Migné (sélectionneur/ Kenya) :

«Nous avons perdu face à une excellente équipe algérienne qui n'a pas volé sa victoire. Nous avons essayé de contrer l'Algérie, mais ça n'a pas marché malheureusement pour nous. S'incliner d'entrée est toujours difficile à

digérer pour n'importe quelle équipe. Maintenant, nous devons réagir face à la Tanzanie, dont le niveau est semblable au notre. Si nous voulons prolonger notre parcours en Egypte, il faudra bien gagner face à la Tanzanie»

● Ismaël Bennacer (Algérie/ désigné homme du match) :

«Je suis très content de ce nous avons réalisé ce soir, une belle victoire acquise avec la manière. Nous avons appliqué ce que le coach nous a demandé de faire. Je suis bien évidemment honoré par cette distinction personnelle qui va m'encourager pour l'avenir. C'est très important d'avoir la confiance du sélectionneur, j'ai tout donné ce soir».



● Baghdad Bounedjah (attaquant/ Algérie) :



«Il fallait bien réussir nos débuts dans cette competi-

tion, nous étions bien concentrés d'autant qu'il s'agissait de notre entrée en lice, ce genre de premier rendez-vous est souvent difficile à gérer. Nous devons oublier cette victoire et se projeter sur le match face au Sénégal. J'ai marqué certes, mais le

plus important était de décrocher la victoire et procurer de la joie à nos supporters. Concernant l'aspect climatique, nous avons joué dans des conditions de jeu assez favorables, mais en revanche l'état de la pelouse n'a pas été fameuse».

● Riyad Mahrez (capitaine/ Algérie) :



«C'est un bon premier match.

Nous avons bien étudié cette équipe du Kenya, ça n'a pas été facile. Le plan a bien fonctionné, nous avons bien joué. Nous avons bien défendu, nous n'avons pas encaissé de but. C'est un très bon match pour nous tous. Concer-

nant mon face à face avec Sadio Mané jeudi, ça sera un très beau match contre le Sénégal, et Sadio que je connais aussi. On va essayer de faire le travail inshallah. Nous allons tout donner, ça sera un match différent».

● Mehdi Abeid (milieu de terrain/ Algérie) :

«L'objectif était de bien entamer la compétition, nous l'avons fait avec brio. Maintenant, place

au Sénégal et la nécessité de l'emporter pour se mettre à l'abri».

● Sofiane Feghouli (milieu offensif/ Algérie) :



«Hamdollah, nous avons réalisé un bon match, nous avons été solides, nous n'avons pas encaissé de buts. Très content de cette victoire. J'ai essayé de donner le meilleur de moi-même, mes

coéquipiers m'ont facilité le travail. Il faut maintenant se reposer, car ça va être difficile face au Sénégal jeudi, nous allons essayer de montrer un beau visage et se montrer solides encore une fois».

CAN-2019 DE FOOTBALL/ SÉNÉGAL : Le match face à l'Algérie sera « la finale » du groupe, estime le président de la FSF

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Augustin Senghor, a qualifié de « finale du groupe C », le match qui opposera jeudi prochain son équipe à l'Algérie au stade du 30 juin du Caire (18h00 algériennes), dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet).



« Face à l'Algérie, on aura à faire à une très forte partie, mais ce sont des matchs très agréables à jouer. Nous allons nous préparer de manière à être présents au défi algérien. Pour moi, il s'agit de la finale de ce groupe. Nous n'avons pas gagné face à l'Algérie en compétitions officielles (CAN, ndr), j'espère qu'elle sera une belle première pour le Sénégal », a confié à l'APS le premier responsable de la FSF.

Augustin Senghor s'exprimait à l'issue de la victoire des « Lions de la Teranga » dimanche face à la Tanzanie (2-0), pour leur entrée en lice dans cette 32e édition de la CAN.

Keita Balde (28e) et Krépin Diatta (64e) ont permis au Sénégal de réussir ses débuts, en l'absence de son attaquant vedette Sadio Mané (Liverpool), suspendu pour cumul de cartons.

L'Algérie est parvenue également à réussir son entrée en lice dominant le Kenya (2-0) grâce à Bounedjah (34e, s.p) et Mahrez (42e).

« Nous avons effectué une bonne entrée dans cette compétition, l'essentiel était de gagner ce premier match et de

décrocher les trois points. Pour moi, c'était le plus beau match depuis le début de cette CAN-2019 avec le plus beau but (puissant tir de Krépin Diatta, ndr), a-t-il estimé. Pour le président de la FSF, les joueurs du sélectionneur Aliou Cissé « ont démontré de belles dispositions avec deux buts marqués et pratiquement aucune occasion concédée.

Il fallait bien débiter de cette manière, gérer toutes les énergies, surtout que le tournoi sera, je l'espère bien, long pour nous ». L'Algérie va rencontrer les « Lions de la Teranga » pour la

troisième fois de suite en phase finale de la CAN. Lors de l'édition de 2015 en Guinée-équatoriale, les Verts s'étaient imposés (2-0) avant que les deux pays ne fassent match nul deux années plus tard à la CAN-2017 au Gabon (2-2).

À l'issue de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les 1/8es de finale.

Salif Sané forfait contre l'Algérie

Le défenseur central du Sénégal Salif Sané, victime d'une entorse à la cheville gauche dimanche, va être indisponible « de 10 à 15 jours » et manquera ainsi les deux matchs de phase de poules contre l'Algérie et le Kenya en CAN-2019, a annoncé lundi sa Fédération.

Les examens passés par le joueur de Schalke 04, sorti sur blessure dimanche lors du succès contre la Tanzanie (2-0), ont révélé « une entorse bénigne du ligament latéral externe de la cheville gauche ». Le sélectionneur Aliou Cissé devra composer sans lui pour le choc contre l'Algérie jeudi au Caire. L'« éléphant », âgé de 28 ans, pourrait effectuer son retour pour les huitièmes, le 5 ou le 7 juillet.

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : Billel Dziri nouvel entraîneur de l'USM Alger

L'ancien international algérien « Billel Dziri sera le nouvel entraîneur de l'USM Alger » avec lequel « il signera son contrat d'engagement ce lundi », a annoncé dimanche soir la Direction du club champion d'Algérie en titre.

« L'USMA est heureuse d'annoncer qu'un accord a été trouvé avec l'entraîneur Billel Dziri, qui signera son contrat lundi », a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, dans lequel elle a tenu à « remercier » son emblématique ancien numéro 8, qui selon elle « a accepté de faire d'importantes concessions sur le plan financier » pour rendre possible cet engagement entre lui et son club de cœur.

« L'USMA est vraiment honorée que Dziri ait accepté de faire un tel effort et d'accepter le défi » a encore tenu à faire savoir la

Direction des Rouge et Noir, ajoutant avoir confié les pleins pouvoirs à son ancien capitaine emblématique, qui « choisira lui-même les membres de son staff et dirigera les entraînements qui vont bientôt reprendre ».

Un revirement total donc dans le volet technique de l'équipe première, car la Direction de l'USMA avait commencé par en confier les commandes au Tunisien Kais Yaakoubi, dont la nomination avait été officiellement annoncée dans un communiqué de presse, publié le 13 juin courant sur le site du club.

Il avait même été précisé dans ce communiqué que « l'accord avec Yaakoubi a été scellé à Annaba », en présence du Coordinateur général Salah Allache, le Directeur technique sportif Rachid Aït Mohamed et le Coor-

dateur sportif Mustapha Ak-souh. A ce moment-là, l'USMA disait avoir trouvé en Yaakoubi « l'homme de la situation », car ce technicien de 52 ans est « très réputé en Tunisie et possède une riche expérience », notamment, pour avoir dirigé de prestigieuses formations, comme le Club Africain (Tunisie), Al Wehdat (Arabie saoudite) et Al Arabi (Qatar). Finalement, dix jours après cette nomination quasi officielle du Tunisien, la Direction des Rouge et Noir a décidé de faire marche-arrière et de confier les commandes techniques de son équipe première à Billel Dziri, l'ancien coach du CA Bordj Bou Arréridj, qu'il a réussi à maintenir en Ligue 1 lors du précédent exercice. C'est donc Billel Dziri qui va succéder à Lamine Kebir, qui avait conduit l'USM Alger à son 8e titre de champion d'Algérie.

Real : Milan discute avec T. Hernandez

En quête de renforts pour la saison prochaine, le Milan AC est intéressé par Theo Hernandez (21 ans, 24 matchs et 1 but en Liga cette saison). Poussé vers la sortie par le Real Madrid, le latéral gauche a rencontré le directeur technique milanais Paolo Maldini à Ibiza, indique l'émission espagnole El Chiringuito. Prêté à la Real Sociedad cette saison, l'ancien joueur de l'Atletico Madrid est également annoncé sur les tablettes du Bayer Leverkusen et de Naples.

ROMA : De Rossi vers un rebond... en Serie A ?

Après 18 belles saisons à l'AS Roma, le milieu de terrain Daniele De Rossi (35 ans, 23 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a quitté les Giallorossi au terme de l'exercice 2018-2019. En fin de contrat, l'ex-international italien n'a pas été retenu et se retrouve maintenant à la recherche d'un nouveau challenge. Boca Juniors et des clubs de Major League Soccer ont rapidement pointé le bout de leur nez, mais le Romain pourrait rebondir en Italie.

A en croire plusieurs sources, comme le Corriere dello Sport ou Sky Sports, De Rossi dispose de trois offres en Italie. Les identités de ces clubs n'ont pas été dévoilées, mais cette possibilité a de quoi séduire l'ancien capitaine de la Louve. D'autant que le nom de l'Atalanta, récent 3e de Serie A et donc qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, revient avec insistance.



JUVENTUS : Sarri lance un défi à Ronaldo !

Comme prévu, Maurizio Sarri a bien rencontré Cristiano Ronaldo (34 ans, 43 matchs et 28 buts toutes compétitions cette saison) pour lui présenter son plan de jeu. Mais contrairement à ce qui était annoncé, le nouvel entraîneur de la Juventus Turin n'a pas rejoint son attaquant en Grèce, mais plutôt sur la Côte d'Azur. A en croire Calciomercato, les deux hommes ont discuté à bord du yacht où le Portugais passe ses vacances.

A l'occasion de cette rencontre, le technicien italien a évoqué son intention de positionner CR7 en pointe et en a profité pour lui lancer un défi : atteindre la barre des 40 buts en Serie A. Quand on connaît le Portugais, on sait qu'il fera tout pour relever ce challenge !

Van Gaal se paie Messi et Neymar

Voici une sortie qui va faire parler ! Dans les colonnes du quotidien espagnol El País, l'entraîneur Louis van Gaal a attaqué l'attaquant du FC Barcelone Lionel Messi (32 ans, 34 matchs et 36 buts en Liga cette saison), mais aussi le joueur du Paris Saint-Germain Neymar (27 ans, 17 matchs et 15 buts en L1 cette saison). Malgré le talent des deux hommes, le technicien néerlandais a regretté leur apport sur le plan collectif. "Regardez le Barça. Combien de Ligues des Champions ont-ils gagné avec celui qu'ils considèrent comme le meilleur joueur du monde ? Regardez Neymar au PSG. Combien de Ligues des Champions a-t-il gagné ? J'aime Neymar et Messi pour leurs qualités individuelles, mais pas comme joueurs d'équipe. Je pense que dans les sports collectifs, il n'y a rien de plus important que les joueurs d'équipe", a estimé van Gaal.

BARÇA : Vidal a refusé des offres en Chine

Annoncé comme possible partant du FC Barcelone sur ce mercato d'été, le milieu de terrain Arturo Vidal (32 ans, 33 matchs et 3 buts en Liga cette

saison) ne l'entend pas vraiment de cette oreille. Satisfait de sa seconde partie de saison et de son temps de jeu sous les ordres de l'entraîneur Ernesto Valverde, le Chilien souhaite continuer avec les Blaugrana et se montre prêt à refuser de belles offres.

D'après le quotidien catalan Sport,

l'ancien du Bayern Munich a déjà posé son veto concernant un départ en Chine, repoussant de grosses propositions sur le plan financier. En d'autres termes, Vidal est décidé à rester et n'acceptera de partir qu'en cas d'approche exceptionnelle ou si le Barça lui indique la sortie.



CONSEIL DE LA NATION:

Réunion pour l'activation de la levée de l'immunité parlementaire de Amar Ghoul

Le Bureau du Conseil de la nation a tenu, hier, une réunion consacrée à l'examen de la requête du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, portant activation de la procédure de levée d'immunité parlementaire du membre du Conseil Amar Ghoul. La réunion présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, s'est tenue en application des dispositions de l'article 127 de la Constitution, permettant à la Justice d'exercer ses missions constitutionnelles, et l'activation des dispositions de l'article 573 et les articles suivants du code de procédure pénale, précise un communiqué du Conseil. Conformément aux dispositions de l'article 125 du Règlement intérieur du Conseil de la nation, le Bureau a transmis la requête du ministre de la Justice Garde des Sceaux, portant activation de la procédure de levée d'immunité parlementaire du membre Amar Ghoul, à la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en vue d'établir un rapport et le soumettre au Bureau, pour le présenter par la suite aux membres du Bureau pour trancher en séance à huis clos, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE Le ministre des AE rencontre à Marseille plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a rencontré hier à Marseille plusieurs de ses homologues présents au Sommet des deux rives de la Méditerranée.

«J'ai rencontré séparément chacun de mes homologues et j'ai eu, avec eux, de longues discussions sur toutes les questions d'intérêt commun, en particulier les relations bilatérales dans toute leur dimension», a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS et à la Télévision nationale. «Nos discussions ont porté sur les voies et les moyens de développer nos relations bilatérales pour aller plus loin et également en tant que partenaires de la Méditerranée occidentale», a-t-il ajouté, précisant qu'il est évident que «nous avons eu des discussions sur toutes les questions



liées à notre région, notamment la Libye, le Mali, le Sahara occidental, la stabilité et l'immigration clandestine». Le chef de la diplomatie algérienne, rappelle-t-on, conduit la délégation algérienne au Sommet des deux rives pour la relance d'une Méditerranée durable.

FRANCE-ALGÉRIE Sabri Boukadoum s'entretient avec son homologue français à Marseille

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu hier à Marseille avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian.

L'entretien s'est déroulé en marge des travaux du Sommet des deux rives de la Méditerranée, organisé par la

France à Marseille, pour lequel Sabri Boukadoum conduit la délégation algérienne. Dimanche soir, le chef de la diplomatie algérienne a eu un entretien avec le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération, Enzo Moavero Milanese.

Intenses activités du ministre des AE au Sommet des deux rives à Marseille

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu hier à Marseille d'intenses activités en marge des travaux du Sommet des deux rives de la Méditerranée.

Il a rencontré le président français Emmanuel Macron avec qui il a eu des discussions, ainsi que des entretiens avec plusieurs de ses homologues de la France, Jean-Yves Le Drian, de l'Espagne, Josep Borell, de Malte, Carmelo

Abela et la secrétaire d'Etat portugaise, Margarita Marques.

Les discussions ont porté sur les relations bilatérales en examinant les voies et les moyens pour leur renforcement, ainsi que sur les questions d'intérêt commun, comme la crise libyenne, la situation au Sahel et la question du Sahara occidental.

J'ai rencontré séparément chacun de mes homologues et j'ai eu, avec

eux, de longues discussions sur toutes les questions d'intérêt commun, en particulier les relations bilatérales dans toute leur dimension», a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS et à la Télévision nationale. «Nos discussions ont porté sur les voies et les moyens de développer nos relations bilatérales pour aller plus loin et également en tant que partenaires de la Méditerranée occidentale», a-

t-il ajouté, précisant qu'il est évident que nous avons eu des discussions sur toutes les questions liées à notre région, notamment la Libye, le Mali, le Sahara occidental, la stabilité et l'immigration clandestine».

Le chef de la diplomatie algérienne, rappelle-t-on, conduit la délégation algérienne au Sommet des deux rives pour la relance d'une Méditerranée durable.

MOSTAGANEM :

Le 2^e congrès international d'oncologie les 28 et 29 juin

Le 2^e congrès international d'oncologie se tiendra vendredi et samedi prochains (28-29 juin) à Mostaganem avec la participation de 400 spécialistes et chercheurs de plusieurs pays, a-t-on appris hier des organisateurs.

Le chef du service d'oncologie de l'EHU «1er novembre» d'Oran, le professeur Mohamed Yamoumi a indiqué que cette rencontre scientifique qui réunira des chercheurs et spécialistes d'Algérie, de France, de

Tunisie et des Emirats Arabes Unis, traitera des thérapies de soutien et de la pathologie en oncologie.

Plusieurs interventions et des posters de recherche seront présentés, lors de ce congrès, notamment «les traitements et l'intelligence artificielle», «l'anémie», «les AVC et le cancer», «la prise en charge psychologique du patient», «l'accompagnement en fin de vie», «le contrôle des effets de thérapies innovantes» et autres sujets d'actualité.

Quatre ateliers seront organisés ayant trait aux «thérapies de soutien et protocole de traitement en oncologie», «l'alimentation du patient cancéreux», «prise en charge des vomissements et perte de connaissance», «douleurs et parcours propagation de la tumeur en métastases». Initié par l'EHU d'Oran, ce congrès vise à mettre en exergue l'importance de la thérapie de soutien et permanente en oncologie.

APS

ALGÉRIE-JAPON Coopération : volonté du Japon de consolider ses relations avec l'Algérie

L'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogawa, a souligné hier à Médéa, l'«excellence des relations» qui lient l'Algérie au Japon et la volonté de son pays à consolider ces relations et les élargir à différents domaines.

«L'Algérie est un partenaire important et incontournable pour le Japon qui entend œuvrer à faire évoluer davantage les relations excellentes et étroites qui lient les deux pays, de façon à ce que ces relations puissent se renforcer et se consolider à travers un élargissement des domaines de partenariat ou d'échanges économiques entre les deux pays», a indiqué le diplomate nippon, en marge de sa visite au centre de rééducation fonctionnelle de l'association «Chiffa» à Médéa. Saluant les efforts déployés par l'association «Chiffa» pour la prise en charge des malades, le diplomate a réitéré la disposi-

tion de son pays à «soutenir ce type d'action», assurant que le don financier octroyé à cette association, même s'il reste symbolique, «traduit, néanmoins, la volonté du Japon à accompagner et à soutenir des microprojets à caractère humanitaires».

Le don de près de 48.000 euros, fait par le Japon à l'association «Chiffa» de la wilaya de Médéa, en mars dernier, a permis l'acquisition d'équipements médicaux dans le cadre de son projet relatif à la rééducation médicale. L'association «Chiffa» assure, selon son président, Khelil Mousaoui, la prise en charge annuelle de pas moins de 1400 patients, souffrant de différents problèmes fonctionnels, alors que le nombre global de patients ayant bénéficiés d'une prise en charge au niveau du centre, depuis son ouverture en 2003, a atteint les 13.000 patients, a-t-il indiqué.

PARLEMENT L'APN participe au Forum mondial des femmes leaders politiques aujourd'hui à Tokyo

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, à partir d'aujourd'hui à Tokyo (Japon), aux travaux du sommet annuel du Forum mondial des femmes leaders politiques (WFLP), a indiqué hier un

communiqué de l'APN. L'APN sera représentée aux travaux de ce sommet par la députée Amel Deroua, en sa qualité d'ambassadrice du Parlement au Forum et le membre du Conseil de la nation, Lila Brahimi.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Un orpailleur arrêté et cinq sacs de mélange d'or brut et de pierres précieuses saisis à Bordj Badji Mokhtar

Un orpailleur a été arrêté et cinq sacs de mélange d'or brut et de pierres ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dimanche à Bordj Badji Mokhtar, alors qu'une colporteuse de drogues en possession de 51,8 kilogrammes de kif traité a été arrêtée à Ain Defla, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 23 juin 2019 à Bordj Badji Mokhtar (6^eème Région militaire), un orpailleur et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, cinq (5) sacs de mélange d'or brut et de pierres, 500 litres de carburant, ainsi que des outils d'orpillage», précise

le communiqué. Dans le même cadre, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Ain Defla (1^{ère} Région militaire), une colporteuse de drogues en possession de 51,8 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Bouira, trois (3) individus et saisi un camion et un véhicule chargés de 2.166 unités de différentes boissons», note la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté 87 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tamanrasset, Djanet, Tizi-Ouzou et Tiaret», ajoute le communiqué.

APS